

N° 2707
60^e année
du 31 août
au 6 septembre 2006
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE

2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 4

POLITIQUE FRANÇAISE

– Mayotte :

donnant donnant

par Pierre PUJO

– L'appel au peuple

en questions

par Aristide LEUCATE

Pages 5 et 12

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Proche-Orient :

quel immense gâchis !

par Pascal NARI

– Le massacre

des innocents

par le R.P. Michel LELONG

– Quand le TPIY crache

sur les tombes serbes

par le docteur
Patrick BARRIOT

Pages 6 et 7

RELIGION

– L'Action française

dans la presse quotidienne

par Jacques CÉPOY

– Où va l'Église de France ?

par Michel FROMENTOUX

Pages 8 et 9

ARTS-LETTRES- SPECTACLES

– Journée de lecture :

**un bréviaire poétique
de la dissidence**

par Pierre LAFARGE

– Aventures en mer

par Anne BERNET

Page 14

CHRONIQUE

– "Nos vignes de Cana"

par Jean-Baptiste MORVAN

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

– De la démocratie
à l'esclavage

par Stéphane
BLANCHONNET

LIBAN : ce sera long !

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

ARCELOR

Villepin largue le patriotisme économique

En quelques mois, le "patriotisme économique" est passé du statut d'engagement moral à celui de "promesse électorale qui n'engage que ceux qui l'écoutent" ! L'été dernier, face à la multiplication des délocalisations, le gouvernement avait sorti ce nouveau slogan, assez surprenant, pour une équipe qui joue un rôle de "syndic européen", chargé de liquider les intérêts économiques nationaux.

Les frémissements de reprise économique, que nous connaissons depuis quelques trimestres et la baisse légère du chômage au cours des mois passés, permettent, d'éloigner temporairement, dans l'esprit des cercles gouvernementaux, le spectre de la crainte populaire (pourtant hautement justi-

fiée) d'une mondialisation dévoreuse d'emplois français. Le slogan n'est plus nécessaire, tout rentre à nouveau dans l'ordre libéral et son principe du libre-échange. Les affaires peuvent reprendre sereinement.

La meilleure illustration de ce renversement d'engagement, se trouve dans le dossier de l'Offre Publique d'Achat (OPA), déclenchée par Mittal, à l'encontre de son concurrent franco-hispano-luxembourgeois Arcelor. Cette OPA est emblématique de la capacité de ce gouvernement à séparer ses paroles de ses actes. Rien n'obligeait nos ministres à s'emparer de ce dossier. Ils auraient très bien pu adopter une attitude purement libérale, "à la britannique", qui consiste à laisser le

monde des affaires régler ses dossiers, sans intervention apparente du gouvernement de sa gracieuse Majesté, même si les investisseurs ne sont pas ressortissants du Royaume-Uni. C'est en principe ce qu'exige l'Union Européenne de ses différents vassaux. Mais la France, n'est décidément pas, depuis son origine, un féal obéissant aux oukazes de l'Empire. Un certain 29 mai 2005 résonne encore dans l'opinion publique et frappe jusqu'aux portes de Matignon et des différents ministères concernés. Devant la crise de l'emploi et face aux risques d'aggravation des délocalisations que représentait l'OPA de Mittal, l'équipe gouvernementale s'est mobilisée verbalement pour défendre un fleuron multicentenaire

de notre économie. Une alliance russe a même été réssuscitée pour résister à l'attaque inamicale du britannico-indien.

Les dangers à venir

Six mois plus tard, comme les premiers articles de *L'AF 2000* l'annonçaient, la réalité du patriotisme économique est restée lettre morte. L'OPA a bien eu lieu, les dirigeants français ont même ravalé leur honneur, pour dérouler le tapis rouge au profit de Lakshmi Mittal qui contrôle désormais 92 % d'Arcelor. Mais au delà de ces modifications de répartition du capital les plus grands dangers pour notre économie sont à venir.

Pour Mittal, le choix de cette OPA reposait sur des impératifs d'urgence. Il fallait absolument contrôler Arcelor pour disposer de son savoir-faire. Attendre des années pour que ses propres centres de recherche inventent de nouveaux alliages était risqué dans le cadre d'une mondialisation dévoreuse de nouveaux métaux de plus en plus complexes. >>>

Henri LETIGRE
Suite p. 2

DESPTOTISME EUROPÉEN

■ Les dirigeants polonais, les frères Lech et Jaroslaw Kaczynski, respectivement président de la République et président du Conseil, ont lancé en juillet une campagne pour le rétablissement de la peine de mort en Europe. Ils demandent sur ce point la révision de la Convention européenne des droits de l'homme. Ils ont, semble-t-il, le soutien de la majorité des Polonais. D'ailleurs, la Ligue des familles polonaises se propose de réunir un demi-million de signatures exigeant la peine de mort pour les assassins pédophiles.

Les responsables des instances européennes sont horrifiés. La Commission a souligné « une incompatibilité entre l'Union européenne et la peine de mort » et menacé de sanctions la Pologne si elle modifiait sa législation. Le président de l'As-

semblée parlementaire du conseil de l'Europe, René Van der Linden, a déclaré pour sa part que le rétablissement de la peine de mort serait « un acte sérieusement rétrograde » et « une attaque directe à nos valeurs communes ».

Une fois de plus le despotisme de l'Union européenne éclate au grand jour. Les pays membres n'ont plus la liberté de modifier leur législation sur les questions de sûreté. Ils doivent se conformer au "politiquement correct", sinon ils seront sanctionnés ! Aux États-Unis, certains États ont conservé la peine de mort, d'autres non. En Europe tout le monde doit accepter d'entrer dans le moule idéologique commun. Ce despotisme est odieux.

A.F.

Ne manquez pas
notre prochain
numéro (16 pages)

**SPÉCIAL
RENTÉE
DES CLASSES**

du jeudi
7 septembre 2006

M 01093 - 2707 - F: 3,00 €



Tragédie humanitaire

Chaque année, 300 000 Africains pénétreraient clandestinement dans l'Union européenne. 80 % d'entre eux feraient appel aux services d'organisations de trafiquants, dont l'activité serait en plein essor. Parmi ceux qui tentent l'aventure, un nombre indéterminé disparaît dans le désert ou en mer... C'est le constat dressé par l'Organisation des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans un rapport confidentiel dont le Figaro a révéilé les grandes lignes le 22 août.

Immigration

Dans une étude publiée le 24 août, l'INSEE évalue à 4,9 millions le nombre d'immigrés qui résidaient en France métropolitaine en 2004, soit 8,1 % de la population. 40 % d'entre eux posséderaient la nationalité française, contre 36 % cinq ans plus tôt. La France accueille de plus en plus d'étrangers originaires d'Afrique et d'Asie : le nombre d'immigrés en provenance d'Afrique noire a augmenté de 45 %.

Individualisme

La Commission européenne a consacré une édition spéciale de sa lettre d'information électronique à la mobilité des travailleurs au sein de l'UE. Désireuse de « sensibiliser l'opinion publique sur les bénéfices et les défis que représentent un changement d'emploi ou une carrière à l'étranger », elle affirme que la libre circulation des personnes contribue « à renforcer l'identité européenne ». Pour se sentir européen, il faudrait donc ne plus avoir de chez soi ?

G.D.

MAYOTTE Donnant, donnant

Chaque année depuis trente ans, les Comores demandaient l'inscription de la question de Mayotte à l'ordre du jour de la session annuelle de l'Assemblée générale de l'O.N.U. Chaque année, la France était condamnée pour avoir maintenu en 1975 sa souveraineté sur l'île de Mayotte (à la demande insistante de la quasi-totalité de la population). Les États-Unis s'abstenaient, de même que nos chers partenaires européens, fort peu solidaires de notre pays... Avec le temps, cependant, la République comorienne s'était lassée d'intervenir à l'O.N.U. contre la France (qui, il est vrai, continuait à verser d'importantes subventions aux Comores indépendantes sans s'offusquer des avanies dont elle était l'objet de leur part).

Le nouveau président comorien, s'est avisé que la "question de Mayotte" était une source de profit indispensable pour un État comorien toujours impécunieux et il a décidé de recourir au chantage : je demande la réintroduction de la question de Mayotte à la session de septembre de l'O.N.U., mais je suis disposé à retirer cette demande si la France remplit mes caisses.

Paris et Moroni ont donc trouvé un accord. La question de Mayotte ne sera pas inscrite à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée gé-

nérale de l'O.N.U., a annoncé le chef de la diplomatie comorienne, Ahmed Ben Saïd Jaffar le 27 juillet. En revanche, « la France s'est engagée à verser une aide exceptionnelle destinée au règlement partiel des arriérés de salaires des fonctionnaires comoriens », selon les termes de l'ambassade de France à Moroni dans un communiqué. Cette aide s'élève à près de 738 millions de francs comoriens, soit 1,5 million d'euros.

Ce marché n'est valable que pour 2006. L'ambassadeur de France, Christian Job, a laissé entendre dans une déclaration qu'une nouvelle négociation devrait intervenir en 2007... Donnant, donnant !

Le ministre comorien des Affaires étrangères n'a, pour sa part, manifesté aucune reconnaissance à la France pour sa générosité. Au contraire il s'est plaint des « expulsions massives » de Mayotte des clandestins comoriens et a souhaité que des négociations avec la France déterminent les « voies et moyens devant permettre aux Comoriens vivant dans cette île comorienne de Mayotte de se sentir chez eux ». Autant permettre à la République comorienne d'annexer Mayotte... qui ne lui a jamais appartenu !

Pierre PUJO

HUMILIATION

Le président comorien Ahmed Abdallah Sambio veut bien accepter la participation de Mayotte en tant qu'entité distincte aux prochains Jeux de l'Océan Indien. Mais les Mahorais ne pourront y brandir le drapeau français ni chanter la Marseillaise. Bonne fille, la France s'incline devant cette humiliation. Cela ne l'empêche pas de financer largement lesdits Jeux !

NATURAGORA OU COMMENT

RASSEMBLER LES ACTEURS DE LA NATURE

■ Un projet, une ambition et même peut-être la volonté d'agir réellement pour la nature et ses utilisateurs. C'est dans cette perspective que le 8 juillet dernier fut inauguré le nouveau siège social des acteurs et des usagers de la nature dans l'Aisne : Naturagora.

Réunir sous un même toit des randonneurs, des pêcheurs, des chasseurs, des colombophiles et des scientifiques, l'idée ne paraissait-elle pas utopique ? A posteriori non et n'en déplaît peut-être aux défenseurs "classiques" de la chasse... Implanté non loin de Laon sur d'anciens bassins de décantation, le site repose en fait sur les épaules de la Fédération des chasseurs de l'Aisne dont le président Paul-Henry Hansen Catta (1), tente de construire, dans le discours et dans les actes, la nouvelle légitimité de la chasse. « Le chasseur du XXI^e siècle sera naturaliste ou ne sera plus, confie le président Hansen Catta. C'est la condition de son acceptation sociale ». À travers l'idée de rassembler il y a aussi celle de faire comprendre le rôle essentiel des chasseurs dans l'équilibre naturel.

Paul MOUGENOT

(1) Auteur du Larousse de la chasse.

L'Europe des régions en marche...



À La Chaize-Giraud, en Vendée, le drapeau tricolore qui flottait entre l'emblème du conseil général (à gauche) et celui de l'Union européenne (à droite) avait disparu au mois d'août. Cet escamotage de la nation française est-il une préfiguration de l'Europe des régions ?

UN HOMME D'EXPÉRIENCE...

Lionel Jospin reproche volontiers à Ségolène Royal de "manquer d'expérience", notamment en politique internationale. Le 21 août il a voulu montrer que, lui, il en avait. Traitant au cours d'un séminaire organisé par le Club de Madrid de la

crise israélo-libanaise, il a indiqué le moyen de la résoudre. « La démocratie, comme antidote aux violences ». Avec un tel principe ni le Hezbollah, ni Israël n'ont rien à craindre de Lionel Jospin ! Ni Ségolène Royal...

P.P.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujot
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujot
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

ARCELOR : Villepin largue le patriotisme économique

Suite de la page 1

Le blitzkrieg de l'OPA se poursuit donc aujourd'hui sur le plan interne. Après la prise en main du capital, l'excellent stratège qu'incarne M. Mittal a engagé la deuxième étape, celle du contrôle des ressources humaines.

En quelques semaines, les nouvelles équipes issues de la fusion des deux groupes ont remplacé les anciens cadres dirigeants pour orienter la firme multinationale comme l'entendra son principal actionnaire. Le 4 août dernier, la présentation (faite à Londres, comme il se doit, pour une société officiellement de droit luxembourgeois...) du nouvel organigramme d'Arcelor-Mittal est très claire : les Français n'ont plus leur place dans l'état-major d'une entreprise dont la France représentait l'épine dorsale il y a quelques mois encore !

Trois Indiens, deux Luxembourgeois et un Espagnol forment la nouvelle direction de six membres, que présidera le ressortissant du Grand-Duché Roland

Junk. Au sein du conseil d'administration formé de dix-huit personnes (douze pour Arcelor et six pour Mittal) la répartition entre diverses nationalités est plus équilibrée, deux Français sont présents. Outre Edmond Pachura pour Arcelor, François Pinault fait partie des représentants de...Mittal. Cette présence ne doit pas forcément nous rassurer sur la défense de nos intérêts nationaux mais surtout nous confirmer le savoir faire stratégique de Lakshmi Mittal.

La troisième étape

En effet, cet ami du président de la République est à l'origine du retournement de la classe dirigeante française en faveur de l'OPA de Mittal. La moindre des politesses consistait donc à le remercier en le nommant administrateur de la nouvelle société. L'avenir nous permettra alors d'apprécier, si, comme pour le choix de l'implantation d'un cer-

tain musée, le "grand large" sera privilégié aux dépens de la France. La troisième étape est aujourd'hui en phase de préparation. Son objectif est très simple : dégager des synergies de la fusion des deux entreprises. Le montant de ces dernières est évalué à 1,6 milliards d'euros, c'est à dire à près de 10 milliards de francs d'économie sur l'ensemble des dépenses annuelles des deux anciens groupes.

Pour être clair, 30.000 postes (près de 10 % des effectifs totaux) qui doublonnent depuis l'intégration des deux entreprises, devront disparaître pour réaliser les économies annoncées. Quels sites seront fermés ? La France, avec ses 35 heures et son haut niveau de rémunération par rapport aux principaux pays d'implantation de Mittal (Kazakhstan, Mexique, Roumanie, Bosnie, Chine, Pologne, Algérie, Afrique du sud, etc.) sera-t-elle épargnée ? Qui au sein du conseil d'administration ou de la direction sera susceptible de défendre les emplois français ? Craignons d'assister à une deuxième

affaire Pechiney, l'OPA d'un Canadien ayant entraîné un dépeçage progressif des principales implantations françaises de ce fleuron industriel.

Henbri LETIGRE

Kaspereit et la Serbie

L'ancien ministre Gabriel Kaspereit est décédé le 1^{er} août à l'âge de 87 ans

En 1999, il avait courageusement pris position pour la Serbie agressée par les forces de l'O.T.A.N. Il n'avait pas craint alors de s'opposer à la politique de Chirac bien qu'appartenant au R.P.R. Il avait notamment accueilli dans sa mairie du IX^e arrondissement de Paris plusieurs meetings où des personnalités serbes et des amis de la Serbie avaient pris la parole devant des centaines d'auditeurs.

LIBAN : CE SERA LONG !

« Seul l'inattendu arrive », répétait Charles Maurras. Qui aurait prévu au printemps dernier, lorsque les médias audio-visuels discouraient à longueur d'émission sur la ridicule "affaire Clearstream", que la France devrait venir trois mois plus tard au secours du Liban et y envoyer deux mille soldats pour s'interposer entre Israël et ses ennemis ? On sentait depuis quelque temps monter la tension internationale au Proche-Orient, mais c'est plutôt du côté de l'Iran que se tournaient les regards...

Notre pays est donc à nouveau engagé au Liban par une nécessité de l'Histoire. À partir du moment où celui-ci était matraqué par l'armée israélienne, cherchant à atteindre le Hezbollah, où les destructions et les victimes s'accumulaient, la France se devait d'intervenir, sous peine de renier des siècles de protection des chrétiens du Proche-Orient et de renoncer à tout rôle politique dans la région.

Tractations à l'O.N.U.

Il est permis de déplorer qu'elle n'ait pas dissuadé militairement l'aviation israélienne de bombarder le Liban, du moins au nord du fleuve Litani. Après avoir obtenu en 2005, avec le concours des Américains, le retrait de l'armée syrienne de Beyrouth et facilité la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, il aurait été bon qu'elle se préoccupe d'assurer une protection militaire à ce pays si exposé à être la victime des conflits de la région. Faute d'exercer une dissuasion face à des Israéliens ne ménageant pas les populations civiles, elle a organisé le rapatriement de nos ressortissants et envoyé des secours humanitaires. Cela n'était pas bien glorieux et ne nous mettait pas à l'abri des avanies d'Israël : le 17 juillet, le bateau affrété par le gouvernement français et transportant nos ressortissants évacués de Beyrouth fut ainsi arraisonné plusieurs heures durant en pleine nuit par la marine israélienne. À notre connaissance, le gouvernement français n'a adressé aucune protestation à Tel Aviv...

Tandis que, jour après jour, l'aviation israélienne intervenant sur tout le territoire libanais, accumulait les ruines et que les Américains laissaient faire, la France se démenait au Conseil de Sécurité de l'O.N.U. pour obtenir le vote d'une résolution qui prescrivait un cessez-le-feu. Après un mois d'après discussions, Français et Américains se sont mis d'accord sur un texte prévoyant le renforcement de la Force internationale des Nations-Unies au Liban (F.I.N.U.L.) avec une nouvelle mission d'interposition – et non plus d'observation comme c'était le cas depuis 1978 – sur la frontière avec Israël.

PAR
PIERRE PUJO

Il ne faut pas déprécier l'action diplomatique de la France qui a abouti à placer la force internationale d'interposition sous l'autorité de l'O.N.U. et non de l'O.T.A.N. Dans ce dernier cas les soldats la composant n'auraient été que les supplétifs des Américains et des Israéliens. Avant d'envoyer des troupes d'élite au Liban, la France a négocié les "règles d'engagement" de la nouvelle F.I.N.U.L. Cela était indispensable car le terrain est miné, au sens propre avec les bombes qui n'ont pas explosé, et surtout par le conflit entre Israël et le Hezbollah qui peut reprendre à tout moment. Le règlement politique auquel M. Chirac conditionnait en juillet l'envoi de soldats français n'a pas été conclu et demandera de longues discussions, faisant intervenir tous les acteurs du Proche-Orient.

En attendant, nos militaires vont courir de grands risques. La F.I.N.U.L. n'est pas chargée de désarmer le Hezbollah, mission qui revient à l'armée libanaise, mais si celle-ci ne le fait pas ? De nouveaux accrochages entre le Hezbollah et les Israéliens se produiront alors qui peuvent entraîner une conflagration générale au Proche-Orient.

L'enjeu
pour la France

La France ayant donné le signal de l'engagement militaire, d'autres pays européens vont envoyer également des contingents, notamment l'Italie, l'Espagne et la Pologne. Ce n'est pas pour autant l'Union européenne qui s'engage. Même si un général italien doit remplacer un général français à partir de février 2007 au commandement de la F.I.N.U.L., la France conservera moralement et politiquement la première place dans l'opération. Sans compter qu'elle devra apporter une aide au gouvernement libanais pour la reconstruction du pays. Pour éviter que de nouveaux combats surgissent il est nécessaire de guérir et de consolider le Liban

meurtre à l'abri des ingérences de la Syrie et de l'Iran. Même Israël a tout intérêt à la constitution d'un Liban fort au nord comme la normalisation intervenue avec l'Égypte garantit sa sécurité à l'Ouest.

Il ne faut pas se le cacher : la France est engagée pour longtemps au Liban. Si ses gouvernants font preuve de persévérance, elle peut retrouver un rôle important au Proche-Orient et progressivement équilibrer une politique américaine qui a accumulé les maladroites et les erreurs et avivé les conflits. Si elle se montre crédible, la France peut trouver des appuis dans les pays arabes las de la tutelle des États-Unis, et méfiants à l'égard des menées islamistes. Si elle devait un jour se dérober devant ses responsabilités et si le Liban sombrerait dans le chaos, c'en serait fini de l'influence du rôle de notre pays au Proche-Orient.

Trois
conditions

Trois conditions nous paraissent devoir être réunies pour qu'une telle orientation soit poursuivie :

– D'abord que nos gouvernants en aient la volonté. Craignons qu'un jour ou l'autre ils se dérobent en s'effaçant derrière une Union européenne diplomatiquement et militairement inexistante,

– Ensuite, que la France accroisse ses moyens militaires afin de faire face aux besoins de ce nouveau champ d'opérations que constitue le Sud-Liban. Malheureusement, on a trop souvent, ces dernières années, considéré la Défense comme une "variable d'ajustement" du budget de l'État...

– Enfin, que la continuité de l'action initiée cet été au Proche-Orient soit assurée en dépit des aléas de la politique intérieure. L'échéance de l'élection présidentielle approche : le consensus entre les partis pour soutenir les initiatives du gouvernement au Proche-Orient va-t-il se maintenir ? La démagogie coutumière des candidats ne va-t-elle pas conduire à un relâchement de la vigilance et de l'effort ? Il est permis de regretter que le quinquennat ait été substitué au septennat présidentiel. Non pas que nous souhaitons que M. Chirac séjourne deux ans de plus à l'Élysée. Mais si le septennat – que nous avons défendu lors du référendum de 2000 – subsistait, il n'y aurait pas d'élection présidentielle en 2007 et l'on n'aurait pas à redouter qu'une fois de plus dans l'histoire de nos républiques, des préoccupations de politique intérieure l'emportent sur les exigences de la politique extérieure de la France.

Qui est qui ?

Dominique de Villepin se félicite de revaloriser la prime pour l'emploi, dont il oublie de rappeler qu'elle est une invention de la gauche plurielle. Et François Hollande dénonce cette revalorisation et la création du chèque transport comme des « mesurette qui sont au pouvoir d'achat ce que sont les apéricubes à la gastronomie ». A huit mois des présidentielles, si la droite singe la gauche pendant que la gauche torpille son propre bilan, les électeurs risquent d'avoir du mal à suivre...

Irak

Les Américains, qui ont ajouté 3 700 GI's aux troupes déjà stationnées à Bagdad, se sont félicités d'avoir enregistré en août une diminution des violences de 41 % dans la capitale irakienne. Évidemment, les lourds bilans que nous ont rapportés quotidiennement les médias ne donnent pas la même impression. En juillet, les attentats et la guérilla avaient tué 1850 personnes en Irak. En août, le bilan sera du même ordre...

Trop d'Infos

Selon un sondage du *Washington Post*, 30 % des Américains ne sont plus capables de dire en quelle année ont eu lieu les attentats contre le World Trade Center à New York alors qu'ils sont 95 % à se souvenir qu'ils ont lieu un 11 septembre. Preuve, s'il en était besoin, que le flot d'informations en continu, apporté par CNN et les autres médias américains, noie les Américains sous l'information sans leur permettre d'en retenir l'essentiel.

Sans-papiers

Comme Jean-Pierre Chevènement avant lui, Nicolas Sarkozy se trouve piégé par le dossier des sans-papiers : il doit faire preuve de fermeté et éviter des régularisations qui encourageraient l'immigration clandestine et il doit en même temps rassurer l'opinion publique sur sa capacité à faire preuve de "humanisme" qu'elle réclame dans le traitement d'immigrés pourtant entrés illégalement sur notre territoire. Le ministre de l'Intérieur a, à cette occasion, donné une jolie définition du "cas par cas" : il a demandé aux préfets d'étudier les dossiers « au cas par cas » mais, avant même que les préfets n'aient reçu ces dossiers, il a annoncé le résultat, indiquant que 5 à 6000 familles obtiendraient un titre de séjour sur les 24 000 demandes présentées.

Bilan

Quel sera le véritable bilan de Nicolas Sarkozy à la veille des élections présidentielles ? Côté délinquance, les chiffres sont clairs : la violence contre les personnes, et notamment les violences gratuites qui sont celles qui contribuent le plus au sentiment d'insécurité, ont augmenté de 7,15 % en un an. Et côté immigration, après la régularisation de 6 000 familles de clandestins, il y a fort à parier que peu d'expulsions pourront être réalisées parmi les 18 000 demandes de régularisation refusées et parmi les clandestins n'ayant pas déposé de demande, dont le nombre est estimé à 56 000...

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Empoignades

■ Avec la rentrée, nous retrouvons nos soucis financiers pour la vie de *L'Action Française 2000*. Un journal libre comme le nôtre qui consacre une bonne place aux débats d'idées, qui défend des vérités de salut public, ne peut vivre sans le soutien actif de ses amis. C'est pourquoi nous continuons à solliciter leur générosité afin qu'ils alimentent notre souscription. Nous sommes encore loin des 55 000 EUROS qui nous sont absolument indispensables cette année.

À l'approche de l'élection présidentielle les polémiques vont bon train entre les futurs candidats et la dé-

magogie commence à couler à flots. Il revient à l'A.F. d'indiquer le chemin de l'intérêt national en dehors de tout esprit électoraliste et aussi de souligner les avantages de la Monarchie, qui éviterait à la France les empoignades des politiciens pour s'emparer du poste suprême dans l'État.

Merci de nous donner les moyens de poursuivre ce combat.

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75015 Paris.

LISTE N° 13

Virements réguliers : M.

Derville, 7,62 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; M^{me} Bellegarde, 15,24 ; G^{al} Jacques le Groignec, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78.

Joseph Lajudie, 20 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Pierre Bonnefont, 22,87 ; Georges Delva, 25 ; Jullien Thévet (2 mois) ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28. M^{me} Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Louis Petit, 30,49 ; Henri Morfin, 32 ; M^{me} Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; Jacques Bentégeat, 53,36.

Légion des "Mille" : M^{me}

Francine Remacle-Broussard, 150 ; M^{me} Marcelle Arnaud, 150 ; Jean-Luc Houle, 150.

"En souvenir de M. Balquet", M^{me} Raymonde Balquet, 30.

Pour le photocopieur :

Anonyme Bourgogne, 25 ; M^{me} Henriette Lecumberri, 20 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 20 ; Georges Chauvet, 52 ; M. Pozzo di Borgo, 50 ; Jean-Baptiste Morvan, 50 ; Jean-Yves de Bonnacaze, 100.

Total de cette liste : 1 334,99 €
Listes précédentes : 21 840,52 €

Total : 23 175,51 €
Total en francs : 152 021,38 F

Les "déclinologues" au pilori

■ LE NUMÉRO 11 (juillet 2006) de La Gazette de la Maison royale de France s'ouvre sur un éditorial de M^{gr} le Comte de Paris, Duc de France. Le Prince s'en prend aux "déclinologues" qui cultivent l'idée d'un déclin irrémédiable de la France. Il ajoute : « Mais toujours les Français ont su trouver, au tréfonds de leur âme et de leurs tripes, le ressort nécessaire pour recréer la réalité de l'espoir et pour que la France vive. Or depuis quelques années les Français tentent de faire parvenir un message aux élites qui nous gouvernent. Lors du premier tour de la dernière élection présidentielle, ils propulsèrent une certaine extrême-droite en première ligne. Ce n'était pas une révolution, ce ne fut pas une dérive mais l'expression démocratique d'un appel. » Autre signe du refus du déclin par les Français : le "non" opposé au projet de Constitution européenne au référendum de 2005. « En refusant cette constitution nos compatriotes ont rejeté l'Europe des marchands, celle des délocalisations, ils ont rejeté l'appauvrissement de leur pays, la disparition de leurs moyens d'existence et la fin de leur Histoire. [...] Et les Français sont inquiets de la morosité de nos classes médiatico-politiques qui sont prêtes à se flageller publiquement en travestissant notre passé, notre Histoire, au point de commémorer Trafalgar plutôt qu'Austerlitz ».

Dans le même numéro, on peut lire les réflexions de Denis About sur le « vide » de nos hommes politiques et les articles de Pierre Lafarge sur Tchernobyl vingt ans après et sur Le retour de la nation. Enfin deux pages avec photos sont consacrées au récent séjour effectué par le Prince en Tunisie.

* La Gazette de la Maison royale de France, 74 rue des Cévennes, 75015 Paris.

Souvenez-vous de 2005

■ JEAN-LOUIS DEBRÉ répond fort opportunément à une question de Philippe Goulliaud sur ce qu'il attend des candidats en matière européenne (FIGARO 9/8/06) : « Nous devons prendre en considération les résultats du référendum européen. À travers leur vote, les Français ont sanctionné une Europe abstraite, taillonnée, technocratique, aspirant à tout régler. Les différents candidats devront préciser s'ils veulent une Europe des États, respectueuse des identités nationales, ayant la volonté de se concentrer sur les enjeux essentiels, plutôt qu'une Europe qui entre sans arrêt dans les détails de la vie quotidienne des Européens en aseptisant les différences. La force de l'Europe, c'est la diversité des peuples qui la composent. L'Europe doit se préoccuper d'assurer son indépendance alimentaire plutôt que, par exemple, d'ennuyer tel ou tel producteur de camembert au lait cru. Il conviendra aussi que les différents candidats nous précisent quelles réponses institutionnelles ils entendent promouvoir pour assurer un bon fonc-

tionnement de l'Union européenne. » Oui, il faut introduire la question de la France au sein de l'Union européenne dans le débat de l'élection présidentielle et se souvenir qu'une large majorité de Français ont dit non à la Constitution en 2005. Jusqu'à présent, ni Sarkozy, ni les candidats socialistes n'en ont tenu compte et ne se sont raliés à l'"Europe des États, respectueuse des identités nationales" dont parle Jean-Louis Debré.

Domination

■ SOUHAITANT que l'Union européenne trouve un nouveau « souffle » (?) à la faveur des présidences allemande (le 1^{er} janvier 2007) puis française (1^{er} juillet 2007) André Fontaine évoque dans le MONDE (15/8/06) « l'esprit de domination qui s'est souvent, au cours des âges, emparé de nos deux peuples ». Ce jugement, qui se veut balancé, est fort discutable. À part Napoléon, porté par les idées de la Révolution, l'impérialisme est venu d'Allemagne au temps des Habsbourg, puis des Hohenzollern, puis de Hitler. Les Rois de France ont limité leurs ambitions en se préoccupant avant tout d'assurer la sécurité du royaume des lys, tandis que les Germains ont eu une fâcheuse tendance à se répandre en Europe pour la dominer. Un équilibre existe actuellement entre les deux pays, mais si l'Allemagne, profitant de la faiblesse française, prenait le premier rôle en Europe, elle retrouverait son appétit de domination.

Le Liban d'abord !

■ DANS LE BULLETIN LES 4 VÉRITÉS HEBDO (28/7/06), nous relevons un article délirant de Guy Millière sur la guerre au Liban : « La survie d'Israël est en jeu, et les dirigeants français adoptent une posture qui montre que, décidément, certaines choses ne changent jamais. On ne voit à la télévision que la situation du Liban et des Libanais. On n'entend parler, peu ou prou, que des citoyens français d'origine libanaise. L'armée israélienne est présentée comme l'armée qui agresse et qui détruit ». Qu'Israël cherche à assurer sa sécurité, cela se comprend (encore que sa stratégie actuelle soit discutable), mais il est bien normal qu'en France on s'intéresse d'abord au sort des Libanais avec qui nous avons des liens historiques.

Guy Millière cependant voit plus loin. Pour lui, Israël doit devenir un quelque sorte le gendarme du Proche-Orient : « Quand Israël en aura fini avec le Hezbollah, le Hamas, l'Autorité palestinienne, il faudra un changement de régime en Syrie et en Iran ». Que le régime des mollahs iraniens soit dangereux, sans aucun doute, et il faut le renverser. Ce n'est pas cependant l'installation partout de la "démocratie", comme le croient les dirigeants américains, qui peut ramener la paix, mais plutôt le respect de chaque peuple de la région.

Jacques CEPOY

L'appel au peuple en questions

par Aristide LEUCATE

Pendant que nos apprentis sorciers de la politique s'échinent de nouveau à vouloir changer en or le plomb vil de la construction européenne, certains, comme le professeur de droit constitutionnel, Frédéric Rouvillois, s'interrogent à bon droit sur *L'avenir du référendum*, titre du nouvel ouvrage de cet auteur brillantissime, bien connu dans nos colonnes. C'est, en effet, par le biais de cette institution juridique classique que les Français et les Hollandais ont courageusement rejeté en mai 2005 cet euromirage qu'était la "Constitution européenne".

Avant d'aller plus loin, et pour simplifier, on précisera qu'il existe deux types de référendums : le référendum de décision, dans ses déclinaisons législatives ou constitutionnelles (respectivement prévues aux articles 11 et 89 de la Constitution française) et le référendum consultatif, dépourvu de valeur juridique mais politiquement contraignant, à l'instar du référendum néerlandais.

La fraude au référendum

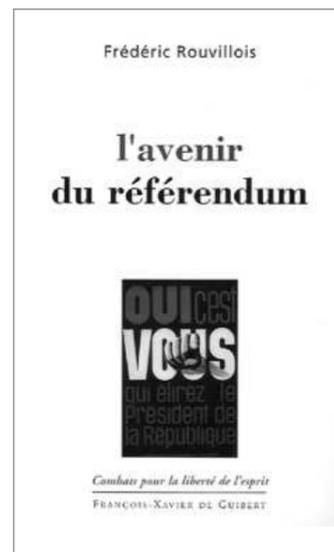
Qualifié en son temps d'« arme de destruction massive de l'Europe », par ce ferment de la démocratie qu'est la Commission européenne (*Le Figaro*, 3 juin 2004), le référendum et les résultats négatifs qui ont résulté de son usage, sont désormais exposés aux vitupérations les plus vives de la classe pourritique française et européenne, qui, faute de pouvoir dissoudre le peuple, s'évertue à contourner sa volonté démocratiquement exprimée.

Frédéric Rouvillois évoque, à ce propos, la « fraude au référendum », laquelle « consisterait à ne pas tenir compte des résultats en question, et à procéder, après avoir laissé passer quelque temps, à une ratification parlementaire, ou à un nouveau référendum sur le même texte ». Toutefois, on peut penser légitimement que cette toute dernière hypothèse paraît hautement improbable, tant il est acquis, à présent, que le peuple souverain a fait montre d'une « immaturité foncière » par son vote, ravalé à un infâme « dérapage populiste ».

Le peuple immature

L'originalité du référendum du 29 mai 2005 tient à ce qu'il est le premier référendum négatif de la V^e République. Frédéric Rouvillois souligne, en effet, que lors du référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat en 1969, le général De Gaulle avait conditionné son maintien au pouvoir au succès de ce dernier. Or, « rien de comparable en mai 2005 [...] le chef

de l'État ayant annoncé qu'il resterait en place quel que soit le résultat ». Mais, comme pour tous les référendums, les adversaires du "non" ont mobilisé leurs efforts pour expliquer que les Français n'ont, de toute façon, pas répondu à la question posée. Ces démocrates de référence scient, cependant, la branche sur laquelle ils sont assis car ils soutiennent rien de moins que le peuple s'est trompé.



La République se trouve ainsi prise dans le piège implacable de ses propres contradictions. Donner la parole au peuple, pourquoi pas, mais à la condition de le trier sur le volet : « le peuple ne serait-il propre qu'à se choisir des représentants [...] et à opiner à leurs orientations ? » Nos grandes consciences éclairées oublient seulement que la souveraineté est indivisible, d'une part, et qu'aux termes de l'article 3 de notre Constitution, elle « appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants [mais également] par la voie du référendum », d'autre part.

Politiser le référendum

Si, dès lors, le peuple vote mal, il convient de changer la technique de votation. Le Parlement, considéré comme plus compétent, plus sage, plus mûr, mieux renseigné sur la chose publique européenne, apparaît ainsi comme l'instrument le plus idoine et surtout le moins soumis aux aléas inhérents à la technique référendaire. L'aléa, voilà l'ennemi ! Le professeur Rouvillois craint, précisément, que l'usage du référendum, parce qu'il est source de risques politiques potentiels quant au résultat attendu, ne tombe en désuétude. Or, à défaut d'un changement salutaire de régime, « il faut pourtant souligner l'intérêt du référendum dans le contexte contemporain d'éva-

poration du politique et de désenchantement de la démocratie ».

Loin d'être « une panacée miraculeuse », le référendum reste un dispositif de nature essentiellement politique et c'est pourquoi il convient, non pas de le dépolitiser, mais, au contraire de renforcer sa politisation, autant que sa personnalisation. D'abord, observe l'auteur, « l'histoire de la République gauloise le confirme : lors d'un référendum, on vote toujours pour ou contre celui qui a pris l'initiative de poser la question. Le référendum est toujours un plébiscite ». Ensuite, le référendum aura-t-il « réellement un avenir si on ne le rattache pas à nouveau, de façon claire et explicite, à la responsabilité politique de celui qui s'adresse au peuple ? ».

Le référendum sans le peuple ?

L'avenir du référendum est ainsi subordonné à une réactivation de son noyau dur, à savoir la responsabilisation du chef de l'État qui en prend l'initiative. « Pièce maîtresse » de la nouvelle Constitution, au début de la V^e République, l'institution devait permettre de faire ratifier par le peuple « tout ce qui est réellement fondamental – mais seulement cela », conformément, d'ailleurs, à la conception que s'en faisait le général De Gaulle. Le faible enjeu politique associé au moindre investissement du chef de l'État dans la campagne (cf., entre autres, les référendums du 23 avril 1972 sur l'élargissement de l'Europe et du 24 septembre 2000 sur le quinquennat) expliquent, en sus des raisons techniques exposées dans l'ouvrage, la désaffection pour le référendum.

En définitive, et l'histoire constitutionnelle de la France l'illustre bien, le référendum a toujours suscité des réticences, la démocratie représentative, prônée par l'abbé Sieyès ayant toujours été préférée à la démocratie directe défendue par Rousseau. Malgré la synthèse opérée, entre les souverainetés populaire et nationale, par la Constitution de 1958 (article 3), la démocratie peine à être pleinement démocrate et à accorder sa confiance au *demos*.

Quoi qu'il en soit, l'étude de Frédéric Rouvillois, étayée par une précieuse connaissance de l'Histoire et de la vie politique et constitutionnelle françaises, constitue un solide argumentaire de combat opposable aux zéloteurs utopistes de la démocratie sans le peuple (!).

* Frédéric Rouvillois, *L'avenir du référendum*, Éd. F.-X. de Guibert, Paris, 2006, 163 pages, 18 euros (118,07 FF).

Seule une négociation globale comprenant à la fois le problème palestinien, les relations syro-israéliennes et l'intégrité du Liban pourrait conduire à une véritable paix.

Quel immense gâchis !

Après quatre semaines de bataille sanglante et dévastatrice, voilà un "cessez-le-feu" qui n'est, en fait, qu'une précaire cessation des hostilités. Celle-ci entre ce lundi dans sa troisième semaine. L'opération israélienne contre le Hezbollah au Liban constitue un tournant décisif – et particulièrement négatif pour le Liban, Israël, l'Occident et les pays arabes modérés – dans la région. On n'en est encore qu'aux débuts.

Échec historique de Tsahal

Les dirigeants de l'État hébreu croyaient que l'opération serait une simple promenade de santé pour Tsahal. Que pouvaient deux ou trois mille combattants du Hezbollah, baptisés non sans raison terroristes, contre une des armées les plus puissantes, expérimentées et sophistiquées du monde opérant en terrain connu ?

Le monde entier donnait l'impression de partager cette opinion. Tout le monde espérait, et souhaitait souvent, que Tsahal débarrasserait rapidement le Liban de cet État dans l'État au service de l'islamisme radical et subversif, que ce pays retrouverait enfin paix et stabilité, que les parrains du Hezbollah, la Syrie et surtout le régime de

Téhéran, recevraient ainsi une leçon bien méritée, et qu'un nouvel équilibre s'esquisserait dans la région.

Face à l'opération, les pays arabes modérés, l'O.N.U., l'Occident, la Russie ont choisi l'expectative pendant les premiers jours. Même Téhéran et Damas ont fait montre d'une protestation relativement modérée ; les deux capitales n'ont envoyé leurs cohortes de manifestants professionnels dans les rues qu'à la fin de la première semaine de l'opération israélienne. Personne n'attendait l'échec israélien même si quelques uns le souhaitaient.

Ce qui était impensable au début est pourtant arrivé. Jamais une guerre entre Arabes et Israéliens n'avait duré plus de deux semaines. Jamais les Arabes n'avaient pu éviter la défaite. Même la guerre de Kippour, au cours de laquelle l'Égypte fut victorieuse au début, avait tourné au profit d'Israël à la fin.

Non seulement Tsahal n'a pu vaincre les combattants du Hezbollah, mais si on en croit les révélations de la presse israélienne, la guerre a été mal préparée, mal conduite et totalement inadaptée.

Tsahal a envoyé ses chars, son aviation sophistiquée et fait donner son artillerie puissante contre des "guérilleros" implantés dans la population, mobiles, insaisissables par définition. On s'était trompé de guerre ! Il semblerait même, selon des experts, que les cartes d'état-major mises à la disposition des combattants dataient de la guerre des Six Jours et que les photos aériennes avaient été réalisées il y a cinq ans ! Le renseignement israélien semble donc avoir failli à sa mis-

sion, comme celui de l'armée américaine en Irak. La non-victoire israélienne est un succès pour le Hezbollah.

Le mythe de l'invincibilité de Tsahal face aux armées arabes est brisé. Il faudrait qu'on en tire les leçons et pas seulement en Israël. On avait quelque peu oublié que l'armée française n'avait vaincu en Algérie – victoire qui ne fut pas exploitée par le pouvoir politique de l'époque – que lorsqu'elle avait utilisé les méthodes du contre-terrorisme et abandonné le schéma de la guerre traditionnelle.

Quelles qu'en soient les explications, le résultat est là, incontestable et incontesté.

La crise politique en Israël

On comprend que l'opinion israélienne, unanime à soutenir le gouvernement Olmert au début, soit émue, et ce n'est là qu'un euphémisme. Le choc est brutal. On constate que même le territoire israélien, malgré la puissance de la défense antiaérienne et les missiles déployés, est vulnérable. Des dizaines de victimes civiles et des centaines de millions de dégâts sont à déplorer. L'appareil de "couverture" déployé pour protéger le pays est impuissant et inopérant face aux "katiouchas" datant des décennies, portés par des hommes et tirant à courte distance.

En outre on constate que le Hezbollah dispose de missiles sol-sol fournies par l'Iran via la Syrie, ce que l'on ignorait apparemment, que ces missiles pouvaient atteindre tout le territoire israélien.

L'indépendance de la justice israélienne est proverbiale et on ne badine pas avec ce genre d'incartade dans l'État hébreu, ce qui est à l'honneur de ce dernier. Échec militaire, crise de confiance, vive tension politique.

Le Liban dévasté

L'armée israélienne voulait frapper le Hezbollah, briser ses infrastructures, couper ses voies de ravitaillement. Elle n'y a que très partiellement réussi. Mais pour atteindre ses objectifs, elle a dû frapper le Liban presque sans discernement. Routes, ponts, ports, aéroports, centrales électriques, quartiers résidentiels, souvent chiites, il est vrai, et même hôpitaux et écoles ont été vidés et détruits.



Un échec pour le gouvernement d'Ehud Olmert

On a fini par punir un pays, par lui infliger des dégâts humains (4 à 5 000 morts) et matériels (environ 6 milliards de dollars). Sans résultat. On oublie que ce pays est lui-même victime et otage du Hezbollah et que l'immense majorité des Libanais ne demande pas mieux que se débarrasser de ces miliciens à la solde des ayatollahs de Téhéran et de la Syrie et qui ont, hélas, réussi grâce à ce gâchis à se poser en champions de la résistance arabe. Si on voulait transformer le sheikh Nassmallah – chef du Hezbollah et agent de Téhéran et de Damas – en un nouveau Nasser, dont le mythe a mis des décennies à être brisé et quasi oublié, on n'aurait pas mieux fait !

La mobilisation non seulement d'une large partie de la propagande arabe, mais aussi de nombreux médias occidentaux en faveur du Hezbollah contribue malheureusement à cette opération dont il ne faudrait pas oublier les conséquences indirectes dans nos banlieues où la propagande islamiste est à l'œuvre bien plus que la "grande" presse n'ose le dire. Car nous en sommes là.

Le pari risqué de la France

Grâce, surtout, à l'action diplomatique de Paris, que l'opinion libanaise souhaitait et souhaite toujours voir continuer, le Conseil de sécurité de l'O.N.U. a voté à l'unanimité une résolution ordonnant une cessation des hostilités, prescrivant le désarmement des mis-

siles du Hezbollah et le déploiement de l'armée libanaise dans la région que celle-ci ne contrôle plus depuis trente ans et que les milices utilisent comme base de lancement des opérations contre Israël. Une force "conséquente" des soldats de l'O.N.U. sera installée sur les frontières libanaises avec la Syrie et surtout Israël pour encadrer et soutenir l'armée libanaise.

Après avoir tergiversé quelque peu Jacques Chirac, chef suprême des Armées, a décidé une participation importante de l'armée française à cette force dont le commandement sera assuré par le général français Pellegrini jusqu'au mois de février 2007.

Que pourra faire cette force ? Désarmer le Hezbollah ? Personne n'y songe. Appuyer l'armée libanaise pour qu'elle le fasse ? Difficile à envisager. Celle-ci n'a ni la puissance ni la volonté d'entreprendre ce que les forces armées israéliennes n'ont pas réussi. Au mieux, en prenant langue avec Téhéran et en lui faisant des concessions, on obtiendra que les milices du Hezbollah soient un peu plus discrètes et on fera remettre aux forces libanaises quelques vieux kalachnikov pour satisfaire les médias ! M. Douste-Blazy a eu tort de décerner imprudemment au régime iranien le brevet de « stabilisateur » de la situation, lors même qu'il est à l'origine de cette crise et ne cesse de l'envenimer. Rien n'est stabilisé.

Dans les milieux dits bien informés personne n'a la moindre illusion sur la viabilité à long terme de cet échafaudage. Le Hezbollah ne désarmera pas, son chef vient de le dire ce matin. Si l'O.N.U., la France en tête, tente de l'y contraindre, il répliquera par quelques attentats sanglants, au Liban ou ailleurs, pour les dissuader d'insister. La résolution 1701 a très peu de chance de conduire à une véritable paix au Proche-Orient. Seule une négociation globale comprenant à la fois le problème palestinien, les relations syro-israéliennes et l'intégrité du Liban pourrait y parvenir. On en est très loin.

La crise du nucléaire iranien dont l'aggravation se dessine à l'horizon proche pollue la situation. La diplomatie européenne qui a laissé traîner ce dossier empoisonné pendant trois ans en porte en grande partie la responsabilité.

En fait, par cet embrasement au Liban, Téhéran prend l'Occident en otage. En tentant de liquider le Hezbollah, Israël a cru pouvoir résoudre le problème par la force. On a un peu partout souhaité son succès. Mais il a échoué.

Il est probable que la situation connaîtra une certaine accalmie au cours des prochaines semaines. Mais à la moindre provocation, les Israéliens riposteront. Les soldats de la FINUL seront transformés en otages dans le conflit et une nouvelle confrontation sera inévitable.

Le pari fait par la diplomatie française, dicté peut-être par des considérations de politique intérieure – le désir du président de la République de "reprenre la main" – se révèle ainsi très risqué. Prudence et vigilance s'imposent

LE POINT DE VUE DU R.P. MICHEL LELONG de la Société des Pères Blancs

Le massacre des innocents

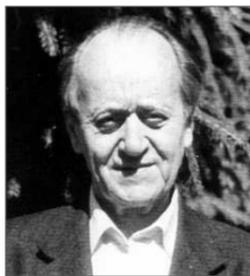
Nous devons certes, sans aucune réserve, condamner le terrorisme. Mais qu'est-ce que le terrorisme ? C'est le recours à la violence contre des innocents pour faire triompher une idéologie ou une cause politique.

Que l'on soit chrétien, juif ou musulman, croyant ou incroyant, on ne peut accepter qu'au cœur d'une ville, dans un train, un métro, ou un avion, une bombe ou un colis piégé fasse des morts et des blessés dans la population civile.

Mais ne doit-on pas aussi qualifier de "terroristes" des opérations militaires menées par un État, qui, pour libérer trois prisonniers et neutraliser des groupes armés, tue des centaines de victimes innocentes et inflige des terribles souffrances, physiques et morales, à la population libanaise et palestinienne ?

Comment accepter que le gouvernement des États-Unis approuve cette répression sanglante ? Comment accepter que l'Union européenne n'ait pas eu le courage de condamner ce comportement inacceptable de l'État d'Israël ?

Les grandes puissances occidentales auraient-elles été aussi passives et aussi timorées si c'était l'Iran ou la Syrie qui avaient ainsi semé la terreur dans un pays voisin ? On peut s'étonner aussi que, sur les bords de la Seine, tant d'intellectuels de droite et de gauche n'aient pas élevé la voix comme



Le père Lelong

ils le font si souvent quand certains pays violent les droits de l'homme. Sans doute les "bobos" étaient-ils en vacances à Paris-Plage ou dans leurs confortables demeures de Marrakech.

Heureusement, dans notre pays et dans le monde entier, de plus en plus nombreux sont les chrétiens, les juifs, les musulmans, les croyants et les incroyants qui dénoncent le massacre des innocents au Proche-Orient. Et puis, dans ce contexte tragique, au-delà de tous les clivages confessionnels ou idéologiques, des hommes et des femmes unissent leurs efforts pour venir en aide, de Beyrouth à Gaza, et de Bagdad à Haïfa, à tous ceux qui souffrent.

Cet exemple devrait inciter les puissants de ce monde à agir enfin pour exiger de tous – y compris de l'État d'Israël – le respect du droit international.

Tout le monde sait – et dit – que la paix ne reviendra pas au Proche-Orient tant qu'une solution équitable n'aura pas été apportée au conflit israélo-palestinien.

Puisque les États-Unis ne sont pas un arbitre impartial, pourquoi la France et d'autres pays européens, la Russie et les États arabes n'unissent-ils pas leurs efforts pour relancer et faire aboutir les négociations entre Israéliens et Palestiniens ?

C'est ce que vient de demander le Saint Siège. Sera-t-il entendu ?

■ Durant ce mois d'août, l'histoire de l'Action française a été évoquée dans divers quotidiens. Il est vrai que l'A.F. a tenu une grande place dans la vie politique au XX^e siècle. Cependant bien des erreurs, pas toujours de bonne foi, se sont glissées dans les articles de nos confrères...

L'ACTION FRANÇAISE ET L'ÉGLISE

Les mensonges de *La Croix*

Il y a quatre-vingts ans, une crise grave éclatait entre l'Action française et le Vatican. Yves Pitette rappelle sur une page de *La Croix* (29-30/7/06) comment cette crise fut ressentie dans sa rédaction.

Il reconnaît qu'à l'époque l'A.F. était influente dans les milieux catholiques. Ainsi, devant l'agression dont l'A.F. était victime « *La Croix, mal à l'aise, traîne les pieds* ». Cependant, après l'allocution consistoriale du 20 décembre 1926 où le pape Pie XI reprend les accusations du cardinal-archevêque Andrieu contre l'A.F., le journal invite les catholiques à suivre « *la parole du Pape* ».

Le temps a passé. On se serait attendu à ce que le rédacteur de *La Croix* fasse preuve d'un peu d'esprit critique sur les raisons de la "condamnation" de l'Action française, compte-tenu des travaux des historiens et de tous les événements survenus depuis lors. Il n'en est rien. *La Croix* n'est plus un journal catholique mais se veut attentive aux questions religieuses. On est fondé à exiger d'elle un minimum d'honnêteté intellectuelle.

Lorsqu'Yves Pitette rapporte que, selon le cardinal Andrieu, Charles Maurras et l'Action française « *professent des thèses positivistes inacceptables pour l'Église catholique* », il ne fait au-

cune réserve. Or Maurras, le maître de l'A.F., n'a jamais enseigné la métaphysique positiviste. Il a seulement professé les « *doctrines de constatation* » que l'on peut tirer de l'analyse des faits historiques et politiques ; c'est tout l'enseignement qu'il avait retiré de la lecture d'Auguste Comte.



Dès le début de son pontificat, Pie XII leva les sanctions contre l'Action française

On peut surtout reprocher à Yves Pitette deux mensonges par omission :

– Il ne dit pas que s'il a existé des divergences politiques (sur les relations entre la France et l'Allemagne et sur celles entre l'Église et la République française) entre le Saint-Siège et l'Action française (1) il n'y a jamais eu de condamnation doctrinale. Tous les

efforts des théologiens démocrates-chrétiens ne sont pas parvenus à déterminer les erreurs de pensée dont l'Action française aurait été coupable du point de vue de l'Église catholique :

– Yves Pitette ne rappelle pas non plus que l'Index qui avait frappé le journal *L'Action Française* après l'allocution consistoriale du 20 décembre 1926 fut levé le 13 juillet 1939 et cela sans aucune rétractation doctrinale des dirigeants de l'A.F. à qui le Saint-Siège avait seulement demandé l'expression de regrets pour les excès de polémique où ils s'étaient laissés entraîner.

Jacques CÉPOY

N.B. – *La Croix* accompagne l'article d'Yves Pitette d'une photo d'une salle d'audience durant un procès où l'avocat Marie de Roux est en train de plaider. Elle indique que Charles Maurras est assis au côté de son collaborateur Maurice Pujo. En fait, le personnage en question n'est pas Maurice Pujo, mais Lucien Moreau, l'un des fondateurs de l'Action française.

(1) cf. Philippe Prévost : La condamnation de l'Action française vue à travers les archives du ministère des Affaires étrangères, *La Librairie canadienne*. Paris 1997.

L'A.F., le ploutocrate et Bernanos

Approximations

Bertrand de Saint-Vincent, avec Jean-Charles Chapuzet, a raconté durant le mois d'août 2006, *le roman du Figaro*, dans les colonnes du *Figaro* quotidien : or à diverses reprises, l'histoire de ce journal a croisé celle de l'Action française.

Ainsi, le 8 août, Bertrand de Saint Vincent écrit-il : « *En janvier 1902, succédant à Périvier, Gaston Calmette met fin à la collaboration de l'enflamé dirigeant de l'Action française. Maurras décide alors de lancer son propre hebdomadaire, L'Action Française, qui deviendra dans l'entre-deux guerres le joyau de la pensée réactionnaire.* »

Jean Madiran a répondu dans *PRÉSENT* du 10 août à ces approximations. Il observe notamment qu'en 1902, Maurras n'était pas le dirigeant de l'Action française (Henri Vaugeois en était le directeur – après en avoir été le fondateur) et que le journal – quotidien et non hebdomadaire – ne fut fondé qu'en mars 1908 et dura jusqu'à « *la révolution française de 1944* ».

Jean Madiran ajoute cet hommage à l'A.F. : « *L'Action française avec sa Ligue, son Institut, ses Camelots du Roi et son quotidien, a été l'expression politique la plus importante du mouvement national en France dans la première partie du XX^e siècle. De quoi se compose notre mouvement national ? De tous les*

courants, groupements, organisations, publications, écoles qui tendent à rendre à la France son identité, le sens de sa vocation et un État autonome, en se fondant sur des arguments tirés de l'histoire et la philosophie politique. L'histoire de l'Action française est la source la plus riche pour entretenir la mémoire du mouvement national et pour instaurer le civisme des jeunes Français. »

Et Madiran de rappeler que la ligne de pensée de l'Action française est toujours représentée aujourd'hui par *L'Action Française* 2000 « *sous la direction de Pierre Pujo.* »

Le parfum de l'argent

Dans son article du 16 août, Bertrand de Saint-Vincent invoque la figure de François Coty qui avait fait fortune dans les parfums et était devenu le patron du *Figaro*. Parmi les fonds que Coty distribuait généreusement autour de lui, une partie d'entre eux allait à *L'Action Française*. Cependant quand le milliardaire voulut imposer sa politique en demandant à *L'Action Française* de cesser sa campagne contre le paiement des dettes de guerre aux États-Unis, les dirigeants de l'A.F. lui dirent non. Ils préféraient sauvegarder l'indépendance de l'A.F. en renonçant aux subsides du plouto-

crate. Bertrand de Saint-Vincent parle d'un différend à propos d'un candidat de Coty à Paris aux législatives de 1932. Certes il se produisit, mais le désaccord portait sur une question beaucoup plus importante. Coty voulait sauvegarder ses intérêts financiers américains...

Georges Bernanos, lui, s'était laissé séduire par l'argent de François Coty. Il rompit brutalement avec l'A.F. en 1932, sans même avoir de discussion avec ses dirigeants qui étaient ses amis. Il se mit à les attaquer dans les colonnes du *Figaro*, sur les instructions de son maître. Maurras, Pujo et Daudet répondirent. La rupture était consommée. Elle n'avait pas été provoquée par la crise survenue entre l'A.F. et le Vatican comme l'affirme Bertrand de Saint-Vincent.

En 1926 Bernanos avait pris la défense de l'Action française injustement accusée de répandre un enseignement anti-chrétien. Encore, en 1931, Bernanos avait été reçu à Martigues par Charles Maurras ; peu de temps après, accueillant Maurice Pujo et son épouse dans sa propriété près de Toulon, il avait posté ses enfants dans des buissons pour surgir à l'arrivée du rédacteur en chef de *L'Action Française* et crier « *Vive Pujo !* ».

À partir du moment où il rompit avec l'A.F. et se mit au service de Coty Georges Bernanos fut ballotté au gré de ses humeurs changeantes et de ses besoins d'argent...

J.C.

Inconsistance de l'Europe

● LUCIDE, Thomas Ferenczi observe dans *LE MONDE* (16/8/06), à propos de la guerre au Liban, que « *L'Europe en tant que telle n'a pas été en mesure de peser d'une manière déterminante sur l'issue du conflit. Même si les responsables de sa diplomatie ont multiplié les offres de bons offices, la preuve a été faite, une fois de plus, que la gestion des relations internationales relève d'abord des États. Chacun d'eux a ses traditions, ses amitiés, ses intérêts. La coordination de leurs politiques au niveau européen n'est pas leur souci prioritaire* ».

Voilà qui confirme ce que Pierre Pujo écrivait dans son éditorial du 3 août sur l'inconsistance de l'Europe politique et le rôle nécessaire de la France. *L'Union européenne a été tout juste bonne à envoyer une aide humanitaire. C'était très utile mais cela n'impliquait pas qu'elle fût devenue un acteur sur la scène internationale.*

Chirac "fait son cinéma"

■ THOMAS FERENCZI remarque dans le même article du *MONDE* : « *On peut se demander pourquoi Jacques Chirac a jugé bon, dans une lettre adressée le 20 juillet au Premier ministre finlandais Martti Van Hanen, de demander une "initiative européenne" afin de faire entendre la voix "originale et équilibrée" de l'Union. S'agissait-il de souligner la faiblesse de l'Europe, comme le président français aime à le faire ? Toujours est-il que, durant cette période, il n'a, pour ainsi dire, jamais mentionné le rôle de l'Union, sinon pour déclarer le 19 juillet avoir "mobilisé l'Europe" en faveur d'une trêve humanitaire* » Jacques Chirac continue à « *faire son cinéma* » européen sans y croire lui-même. *L'ennui est qu'il trompe ainsi les Français sur la possibilité de créer un super-État européen. Heureusement, les Français ne l'ont pas écouté le 29 mai 2005, en rejetant le projet de constitution.*

Pour les Gardes suisses

● JEAN-CHRISTOPHE VALLET a lancé en décembre 2005 une pétition demandant que la plaque commémorant le sacrifice des Gardes suisses au service du Roi de France en août et septembre

1792 soit apposée à la Chapelle Expiatoire à Paris et non reléguée dans un coin des Invalides où elle n'a pas de raison de se trouver. Cette pétition a obtenu un grand succès et il s'en explique dans un entretien au quotidien *PRÉSENT* (5/8/06). Il dénonce la désinvolture du gouvernement français à l'égard du président de la Confédération suisse venu à Paris en novembre 2005, pour l'inauguration de la plaque et qui a été privé d'une cérémonie à la Chapelle Expiatoire :

« *La Suisse a en effet donné plus d'un million de soldats au service de notre pays. Plus de la moitié d'entre eux y sont morts, laissant veuves et orphelins. La ville de Lausanne a su les honorer par un monument à leur mémoire. Ne pourrions-nous pas avoir au moins une plaque ?*

Certes, il s'agissait de troupes soldées, mais je vois aujourd'hui nos soldats qui, dans le monde, meurent au service des autres en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, sans d'ailleurs que leur sacrifice soit toujours reconnu.

Et puis, je suis choqué, oui, réellement, par cette désinvolture envers la mémoire de notre pays, à un moment où l'on ne cesse pourtant de rappeler toutes sortes de mémoires. »

Souhaitons que la persévérance de Jean-Christophe Vallet soit bientôt récompensée. On peut adhérer à sa pétition en lui écrivant à son adresse courriel : vallet.baux@wanadoo.fr ou à son adresse postale : Pétition Gardes suisses cedex 62 21250 Corberon.

Pour les Tuileries

● Le *FIGARO* du 10 août 2006 a commémoré la journée tragique de 1792 en consacrant un article au projet de reconstruction du château des Tuileries. Il rappelle que « *le 9 juin dernier, le Journal Officiel publiait un arrêté en date du 6 juin portant création d'une commission de huit membres chargée auprès du ministre de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres, d'étudier les modalités d'une telle opération* » qui pourrait être financée par le mécénat (3 millions d'euros à trouver).

Alain Boumier, président de l'Académie du Second Empire, a fondé un Comité national pour la reconstruction des Tuileries, 5 rue Rude, 75116 Paris.

Site Internet : www.tuileries.fr

Jacques CÉPOY

ROMAN

Étienne Tarride : *LES VINGTŒUR, I Paris Ouest.*

● "Pont-Neuf" est à la fois le premier et le dernier mot de ce roman alerte qui nous plonge dans les mœurs et usages de la gent avocassière, laquelle a ses habitudes au Palais de Justice voisin. Le récit se développe dans des dialogues dont la spontanéité tient le lecteur en haleine. Quelques-uns des grands débats politiques de la France contemporaine sont abordés par les personnages dont les échanges n'épargnent pas les mots crus. Après *Paris-Ouest*, Paris-Est ? L'auteur a assez de souffle pour continuer sur sa lancée. * Éd. François-Xavier de Guibert. 248 pages, 20 euros. P.P.

Où va l'Église de France ?

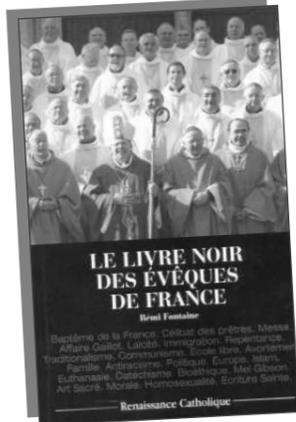
« Si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on ?... Si dans la débâcle de la civilisation l'Église catholique en laquelle, avec Maurras, nous reconnaissons « l'arche de salut des sociétés » est empêchée par la démission de ses évêques de faire entendre la Vérité, quelle espérance restera-t-il ? Cette angoissante question que se posent bien des catholiques français explique et justifie amplement le cri d'alarme que pousse Rémi Fontaine avec son *Livre noir des évêques de France* (*). Notre confrère de *Présent* ne dresse pourtant point un réquisitoire, la fermeté de son langage ne manque jamais à la charité, et on le sent fort heureux quand il peut dénicher quelque parole épiscopale de courage et de bon sens, ...hélas, parfois suivie d'un propos plus – pourrait-on dire – « laïcistement » correct que « catholiquement » édifiant...

Les inepties que l'auteur relève, disséquées avec précision et redressées vertement en une quarantaine de courts chapitres d'exactement quatre pages chacun sont de plusieurs ordres : le refus de voir en la France un État chrétien, le prétendu besoin de changer le calendrier des jours de fêtes, le « racisme » du Front national, certaines connivences avec le parti communiste, la mollesse des réactions face aux lois contre-nature, le refus de cautionner les organisateurs de manifestations contre ces mêmes lois, la façon d'évoquer le droit à l'immigration sans tenir compte des exigences du bien commun du pays d'accueil, la mise en sommeil des origines chrétiennes de l'Europe, l'abandon du caractère propre des écoles catholiques, la manière de traiter avec les traditionalistes, etc.

« Dogme » laïciste

Nous avons souvent analysé la difficulté de l'Église de France depuis la Révolution de 1789 : comment présenter un ordre et une parole qui s'imposent d'En-Haut, dans une société qui ne reconnaît plus que ce qui vient d'en-bas, de la volonté des individus ou, plus exactement, des puissances qui « font » l'opinion ? Maurras dénonçait clairement il y a un siècle cette « démocratie religieuse » qui a mis l'homme à la place de Dieu et tend à devenir elle-même le suprême pouvoir spirituel au dessus des religions. C'est en fait, rappellerons-nous, dès le milieu du XIX^e siècle, avec la montée du libéralisme, que

des cervelles catholiques ont été intoxiquées ; Dom Delatte, abbé de Solesmes, écrivait parlant du vote de la loi Falloux (1850) : « Un large sillon divisait dorénavant les catholiques en deux groupes : ceux qui avaient comme premier souci la liberté de l'Église et le maintien de ses droits dans une société encore chrétienne, et ceux qui, premièrement, s'efforçaient de déterminer la mesure de christianisme que la société moderne



pouvait supporter pour inciter ensuite l'Église à s'y réduire. » (cité par Robert Havard de la Montagne : *La démocratie chrétienne*).

Le venin démocratique a depuis lors gagné du terrain, et l'on en est arrivé à la situation que décrit Rémi Fontaine. Les évêques, à part bien sûr quelques heureuses exceptions, adhèrent sous une apparence de bien au concept prétendu nouveau de « laïcité apaisée » qui, pas plus que la laïcité de combat du siècle dernier, ne donne sa place légitime à la foi catholique. « La laïcité [telle qu'elle se pratique en France républicaine] ne tolère les religions que dans la mesure où elles ne menacent pas sa vérité imposée aux autres, son dogme religieux, à savoir le primat de la volonté générale, autre nom de l'arbitraire collectif. »

La « laïcité par le débat », qui met toutes les religions sur le même plan, aucune n'ayant de leçons à donner aux autres (dixit Nicolas Sarkozy), s'est substituée à la « laïcité par le silence » qui imposait le vide spirituel pour une « bonne entente » entre les citoyens..., mais le résultat est le même : plus aucune place n'est laissée à « la vérité et la réalité

par Michel FROMENTOUX

historique avec lesquelles compose une politique réaliste au service du bien commun ». Car, pour Rémi Fontaine comme pour nous, « face à l'islamisme théocratique, prosélyte et expansionniste, si la laïcité savait revenir au réel en se désidéologisant, si elle retournait à la vérité historique et scientifique, à l'empirisme organisateur et à la philanthropie comparée, elle réaliserait très vite que le christianisme constitue, pour la paix, le plus sûr allié objectif, vraiment durable et crédible, et plus qu'un allié, un maître, inventeur historique notamment de la distinction entre l'ordre temporel et l'ordre spirituel (pour mieux les faire coopérer) et de la vraie théorie de la tolérance. » Au lieu de cela, le principe républicain de la laïcité dissimule une idéologie subversive qui aliène les intelligences et va, de la mise sur le même pied de toutes les religions à l'idée d'égalité de toutes les options ou « tendances » morales et amORALES, alors même qu'il paralyse les représentants de l'Église qui, avec la vérité catholique intégrale, sont les seuls à pouvoir montrer les fondements surnaturels de toute morale. Ainsi s'étend la « culture de mort »...

Un autre veau d'or...

Le drame actuel n'est pas seulement dans ces conditions imposées à l'Église (celle-ci en a connu de pires dans sa longue histoire, et elle en a triomphé !), mais il est dans le fait que la plupart des évêques français vivent cette situation non comme un mal que l'on subit et qui peut obliger à se montrer prudemment discret pour éviter un mal pire encore, mais bel et bien comme une situation enviable ! Que de fois les a-t-on entendus lors du centenaire de 1905 se féliciter de la « paix » religieuse qui selon eux règne dans une France en train de perdre tout ce qui lui restait de chrétienté. Pourvu qu'ils puissent exprimer un humanisme bien-pensant, ils sont satisfaits...

Rémi Fontaine n'hésite pas à montrer, dans ce que nous appellerions cette danse de mitres devant le moderne veau d'or qu'est le pouvoir médiatico-politique, une conséquence des équivoques entretenues par le concile Vatican II au sujet de la liberté religieuse. À force d'insister sur une prétendue incompétence de l'État en matière religieuse, on en est venu, au nom de la liberté de conscience, à supporter, voire à désirer que l'État ne se dise plus chrétien ! Pas étonnant qu'il ne se soumette plus aux grandes lois naturelles et surnaturelles ! Cette politique de Gribouille, d'inspiration toute rousseauiste, explique Rémi Fontaine, revient à remplacer la phrase du Christ : « La Vérité vous rendra libre » par « C'est la liberté qui vous donnera la vérité », comme si la vérité devait s'imposer d'elle-même par sa propre force sans que l'homme ait besoin d'y être conduit par une éducation (qu'est devenu le catéchisme ?), par des institutions éprouvées, par de bonnes lois et même par certaines contraintes...

Une Église gallicane ?

Plus on avance dans la lecture du livre de Rémi Fontaine, plus on s'aperçoit du décalage entre les propos de nos évêques et les déclarations romaines, surtout depuis l'avènement de Benoît XVI. L'Église de France tombe-t-elle dans une espèce de nouveau gallicanisme ? Il serait temps de faire crever l'abcès. En outre, notre auteur aspire à la constitution d'un laïcat chrétien, qui n'ait pas peur d'agir en tant que chrétien et aide les évêques à retrouver un peu de réalisme... Il faudra certes à ces laïcs un courage digne des premiers temps de l'Église, il leur faudra oser poser la question d'un régime politique qui puisse être indépendant de toute idéologie pour pouvoir renouer avec la tradition chrétienne : en France, ce ne peut être la République...

* Rémi Fontaine : *Le livre noir des évêques de France*. Éd. Renaissance catholique, 220 pages, 15 euros.

Bouillie pour les chats

■ Le Monde du 16 août 2006 a reproduit un entretien avec M^{gr} Vingt-Trois, sur Radio-Classique. La question suivante était posée à l'archevêque de Paris : « Monseigneur, peut-on être à la fois catholique et français ? » Une question simple, directe, dont l'éblouissement a provoqué un mouvement de recul chez le tortueux prélat. Celui-ci a d'abord répondu : « C'est une formule difficile à utiliser puisque c'était le titre d'un cantique dans les années noires, Catholiques et Français toujours ». « Dans les années noires » ? En fait, c'était la réponse des catholiques français aux persécutions de la République laïque. On ne voit pas pourquoi la formule devrait être abandonnée aujourd'hui. Elle exprime la double appartenance de toute âme bien née : la religion et la patrie.

M^{gr} Vingt-Trois se lance ensuite dans des considérations générales : « Dans le développement de notre expérience chrétienne, nous apprenons à devenir toujours davantage catholique sans renoncer à être français, ou allemand, suisse ou américain. Nous apprenons comment une identité réelle peut se déployer dans une communion universelle. » Mais « l'identité réelle » d'un catholique français comprend à la fois l'appartenance à la France et à l'Église catholique. Elle comprend donc déjà la communion universelle !

Pour M^{gr} Vingt-Trois, « l'histoire de France fait qu'actuellement 70 % des Français se considèrent comme catholiques. Ils occupent donc tout naturellement une place plus importante que d'autres religions ». Ce n'est pas seulement par le nombre de catholiques que l'Église peut revendiquer une place particulière dans notre pays ; c'est en raison du rôle qu'elle a joué dans la formation de la France et l'élaboration de sa civilisation. Cela, même des non-catholiques le reconnaissent lorsqu'ils sont de bonne foi.

L'archevêque accepte la laïcité républicaine qui reconnaît la pluralité des religions, mais ajoute-t-il, cela « n'oblige pas à occulter l'originalité et le dynamisme spécifique du christianisme dans l'histoire de l'Europe ». Rien dans tout cela qui incite les catholiques français à prendre conscience de leur héritage religieux et à donner un essor nouveau au catholicisme en France. Là où on attendrait du pasteur de la Capitale des propos mobilisateurs, il ne nous sert, hélas, que de la bouillie pour les chats.

P.P.

UNE EXPOSITION JEANNE D'ARC À ROUEN

La capitale de la Normandie vient de célébrer un grand anniversaire : la réouverture, il y a cinquante ans, de sa cathédrale, sinistrée en 1944, et dont la restauration (pour l'essentiel) était pratiquement achevée en 1956. (voir écho dans L'A.F. 2000 n° 2704 du 6 juillet 2006)

Cette même année était marquée du cinquième anniversaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc, initiée en 1449, par Charles VII.

Pour illustrer cet anniversaire, et aussi la cathédrale restaurée, le président René Coty (havrais

d'origine) vint à Rouen en visite officielle le 23 juin 1956.

Pour marquer le double cinquantenaire, outre les festivités déjà relatées dans L'A.F. 2000, une exposition a été organisée dans la tour Jeanne d'Arc, donjon seul subsistant du formidable château de Rouen construit par Philippe Auguste (quartier de la gare), exposition intitulée Hommage à Jeanne d'Arc.

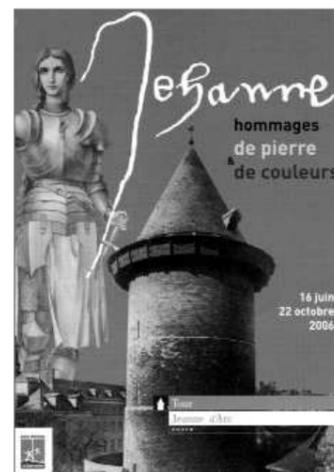
On peut y voir une évocation de Jeanne sur gravures, statues (dont celle sculptée par Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, et sauf erreur, aïeule du duc de

Vendôme) et souvenirs divers dans trois salles, chacune à son étage.

Au rez-de-chaussée filmographie avec le célèbre ouvrage de Carl Dreyer. Visites commentées prévues avec un supplément de 1,50 euros s'ajoutant au ticket d'entrée de 2,00 euros.

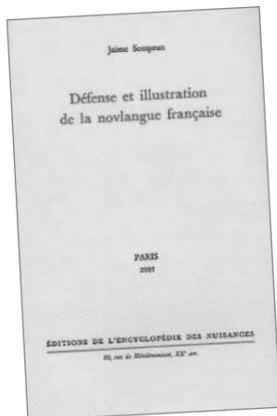
Bernard de LAPORTE

* Exposition ouverte tous les jours jusqu'au 22 octobre de 10 heures à 12 h 30, et de 14 à 18 heures, avec fermeture avancée à 17 heures à partir du 1^{er} octobre.



JAIME SEMPRUN « Défense et Illustration de la novlangue française »

L'ironie du titre, déjà, est acerbe ; et elle ne sera pas du goût de tous. La question ici se pose de la langue comme de la cuisine. Qu'est-ce qu'un critique gastronomique pourrait dire d'un plat conçu scientifiquement en industrie, identique pour tous – égalité oblige – enveloppé de cellophane et surgelé ; ajoutons à cela que c'est trop salé et à vrai dire insipide...



L'auteur, ne reniant pas ses origines espagnoles, nous présente le menu comme au Buli – vous savez ce Trois étoiles de Catalogne futuriste qui marie tous les parfums à toutes les sauces. On n'est pas déçu, c'est explosif, mais on ne peut réprimer un mouvement vers ce sentiment des hommes d'avant, quand les mots étaient encore faits pour ressentir notre vie, la tristesse.

Il y a là un vrai courage, s'attaquer à la novlangue orwellienne

que notre langue leur soit morte et qu'un langage plus « adapté, rapide et simple » qui vit au rythme du progrès – il faut vivre avec son temps – soit leur, c'est-à-dire copié étonnamment sur la cadence et le bruit des machines jusqu'à rendre possibles ces œuvres impérissables de notre temps que sont les musiques rap ou techno.

Notre langue faisait le génie de notre peuple ; et cela continue, car certes non, elle n'est pas morte, elle bouge dans toutes les directions, elle s'enrichit, « comme toujours » dira l'autre. Mais je ne sais pas trop si ses actuelles et incessantes mutations s'apparentent plutôt à une fuite désespérée dans le mouvement pour le mouvement, ou bien aux derniers spasmes frénétiques du cadavre en devenir qu'est l'épileptique dans son ultime et terrible crise. Qu'on ait le choix, au moins, voilà une chose rassurante.

Notre monde, notre pays surtout, a donc sa langue « customisée » pour les fonctionnaires de la technique. Ne vous inquiétez pas : elle est largement suffisante pour commander sa pizza à domicile par texto « dans la langue la plus adéquate au monde que nous nous sommes fait », étant bien entendu qu'il est le meilleur des mondes possibles.

Une langue "customisée"

Il faudrait mettre un point ici car tout semble dit. Mais non, au contraire, il faut hurler ! Car les mots nous ressemblent et nous disent, avec leur histoire, leur enracinement, le sens qu'ils portent. Et les dictateurs innombrables, les moutons porteurs de valises les renient sans le savoir, ils ne les avaient même plus pour y penser. Rien n'a de sens pour eux, il n'est donc pas étonnant

que notre langue leur soit morte et qu'un langage plus « adapté, rapide et simple » qui vit au rythme du progrès – il faut vivre avec son temps – soit leur, c'est-à-dire copié étonnamment sur la cadence et le bruit des machines jusqu'à rendre possibles ces œuvres impérissables de notre temps que sont les musiques rap ou techno.

Notre langue faisait le génie de notre peuple ; et cela continue, car certes non, elle n'est pas morte, elle bouge dans toutes les directions, elle s'enrichit, « comme toujours » dira l'autre. Mais je ne sais pas trop si ses actuelles et incessantes mutations s'apparentent plutôt à une fuite désespérée dans le mouvement pour le mouvement, ou bien aux derniers spasmes frénétiques du cadavre en devenir qu'est l'épileptique dans son ultime et terrible crise. Qu'on ait le choix, au moins, voilà une chose rassurante.

Notre monde, notre pays surtout, a donc sa langue « customisée » pour les fonctionnaires de la technique. Ne vous inquiétez pas : elle est largement suffisante pour commander sa pizza à domicile par texto « dans la langue la plus adéquate au monde que nous nous sommes fait », étant bien entendu qu'il est le meilleur des mondes possibles.

Alex CUIIN

* Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances, 90 p., 12 euros.

Un bréviaire poétique de la dissidence

On connaît, et on appréciait, Jérôme Leroy, pour ses romans orwelliens (*Monnaie bleue*, *Big Sister*). Également auteur d'un essai sur Frédéric H. Fajardie, il avait participé aux aventures des revues *Réaction* et *Immédiate*. Il vient de publier son premier recueil de poèmes, au titre énigmatique : *Le déclenchement muet des opérations cannibales*.

Le déclin de la France n'était pas amoureux des taux de croissance... Leroy évoque ainsi la solitude des espaces urbains contemporains : « De plus en plus seul / dans l'Europe Nouvelle / Tu connais les lieux qui s'abolissent / La machine à retirer des billets / se met à te parler ». Il s'inquiète légitimement « Des fleurs génétiquement modifiées / trouées par les pluies acides et des branches / noircies par les incendies de l'effet de serre ».



Heureusement, demeure encore la France et ses chemins de traverses : « À Versailles ivre avec Sébastien où des bourrasques de neige balayaient le boulevard de la Reine / À Saint-Cyr-Coëtquidan où j'ai cru crever de rire avec Jean-Marc après un lancer raté de grenade défensive / À Saint-Malo où plus rien ne pourra m'enlever la mer mêlée au soleil depuis cet après-midi de juillet près de la tombe du vicomte ». De toute les façons « Il y a quelque chose de consolant / À se dire que la fin du monde / Peut se pratiquer aussi comme un sport de gentlemen ».

Remontent alors à la mémoire certaines soirées où des vers de Racine rassurèrent nos aînés sur la survie provisoire de l'esprit français... ■

* Jérôme Leroy, *Le déclenchement muet des opérations cannibales*, éd. des Équateurs, 96 p., 10 euros.

CHANSON

Relâche estivale

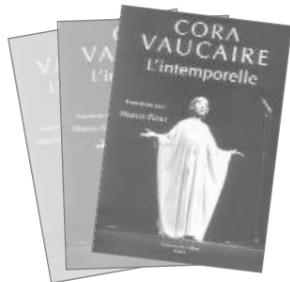
Nous ne sommes pas à Avignon, ni "in" ni "off", nous n'irons pas non plus à Bayreuth, à la grand messe wagnérienne, nous laisserons même sur la route les "festivals" de tous acabit, célébrant les gloires locales.

Le théâtre a baissé, pour un temps, son rideau rouge. À la houle des applaudissements a succédé le bruit des vagues, marée haute, marée basse en un bel et apaisant équilibre. Plaisir tout simple et silencieux de pêcher les crevettes dans le grand haveneau ou encore de ramasser sur l'estran praires et coques pour un friand meze. Le soir, on aime, certes, feuilleter un bon livre d'entretiens ; c'est vivant et facile à digérer ; Martin Penet (I) a rencontré une de mes chanteuses préférées, une "diseuse", au vrai sens du terme : Cora Vaucaire.

Qui se souvient encore qu'elle "créa" les célèbres *Feuilles mortes* de Jacques Prévert, sur une musique de Joseph Kosma ? Non, ce n'est pas Greco, c'est Cora.

Le doux caboulot de Mac Orlan et tant d'autres lui doivent beaucoup ; elle leur a redonné vie et présence dans les années cinquante. Sa carrière s'est poursuivie, discrète et sans fracas ; elle n'a pas pris d'âge, elle est bohème et marche au coup

de cœur. On la comprend. Cela fait-il un parcours ? Pour nous qui connaissons presque par cœur ses chansons, elle est inoubliable : qualité de la voix – un beau contralto



capable des plus subtiles vocalises – allée à une intelligence des textes très fine, le mélange est rare de drôlerie coquine et d'émotion par vagues.

Parcourir ce volume de conversations amicales est un bien agréable re-souvenir. À propos, vous souvenez-vous – je l'espère pour vous – de *Deux escargots à l'entourment d'une feuille morte* ? Un vrai délice ! Et celle-ci encore que je n'hésite pas à transcrire de mémoire, petit miracle de poésie naïve piqué de surréalisme, sur une valse musette de Kosma :

*Debout devant le zinc
Sur le coup de midi*

*Un grand plombier-zingueur
Habillé en dimanche
Et pourtant c'est lundi*

*Chante pour lui tout seul
Chante que c'est jeudi
Qu'il n'ira pas en classe
Que la guerre est finie
Et le travail aussi*

*Que la vie est si belle
Et les filles si jolies
Mais titubant devant le zinc
Et guidé par son fil à plomb,
Il s'arrête pile devant le patron :*

*"Trois paysans passeront et vous paieront"
Puis disparaît dans le soleil
Sans régler les consommations,
Disparaît dans le soleil
Tout en continuant sa chanson.*

Manque, hélas, la musica... Encore bravo Cora !

Monique BEAUMONT

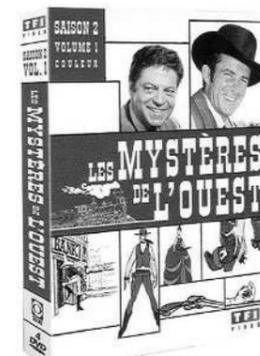
(I) Cora Vaucaire *l'intemporelle*. Entretiens avec Martin Penet. Éd de Fallois, 18,50 euros.

Les chansons citées sont sur des poèmes de J. Prévert et la musique de J. Kosma.



Les Mystères de l'Ouest

Une des séries télévisées les plus emblématiques de la fin des années soixante est assurément *Les Mystères de l'Ouest*, (Wild Wild West dans la version originale). Pourquoi plus de trente ans après la première diffusion ces aventures n'ont pas pris une ride ? Grâce à l'originalité des scénarii



et au jeu des acteurs principaux ainsi que des vedettes apparaissant dans tel ou tel épisode. Cette série n'est pas une banale suite de bagarres, poursuites et duels que l'on trouve dans les westerns habituels. Si l'action se déroule peu après la fin de la guerre de sécession, elle relate les enquêtes de deux agents spéciaux du gouvernement, James West et Arthé-

mus Gordon, le premier se servant de ses poings ou de son pistolet et le second, véritable Frégoli, se travestissant dans chaque histoire, utilisant surtout son bagout. Les *Mystères de l'Ouest* plongent souvent dans le fantastique avec même l'apparition de soucoupes volantes ou de voyages spatio-temporels.

Les personnages secondaires ne sont pas négligeables, parmi lesquels l'ennemi juré de notre duo de choc, le nain Miguelito. Des gadgets dignes de James Bond sont fréquemment utilisés : chaussures explosives, ceinture truquée, etc...

Nombre d'acteurs connus ont été invités dans cette série ne se prenant pas au sérieux : parmi lesquels Samy Davis Junior ou Boris Karloff (le monstre du Frankenstein de 1931).

La troisième saison composée de quatre DVD regroupant seize épisodes est désormais disponible pour les nostalgiques ainsi que ceux qui la découvriront pour la première fois.

Renaud DOURGES

* *Les Mystères de l'Ouest, saison deux*, distribution TF1 Vidéo.

Loi des clichés estivaux et des souvenirs de vacances, la mer peut aussi se révéler le lieu de tous les dangers, et le décor des pires cauchemars.

Sous la coupe d'un psychopathe

La tragédie du *Batavia* ne figure pas au nombre de ces grandes catastrophes maritimes qui hantent les esprits pendant des siècles. Pourtant, dans son abomination rarement égalée, elle représente un étonnant révélateur des rouages d'une société, et de ceux de l'âme humaine.

En 1629, le *Batavia*, l'un des plus beaux navires de la Compagnie des Indes orientales néerlandaise, fait voile vers les îles de la Sonde où il doit acheter des épices et déposer des familles de colons. En juin, le capitaine s'échoue sur des récifs inconnus ; une erreur de navigation a déporté le navire hors des routes maritimes balisées, jusqu'aux côtes australiennes. Seuls capables de rejoindre Java avec le canot et d'y fréter des secours, les officiers du bord abandonnent équipage et passagers. Les malheurs des naufragés ne font pourtant que commencer ; le pire est à venir et il ne devra rien aux conditions de survie difficiles sur les Abrolhos de Houtman.

Parmi les rescapés figure un inquiétant personnage, Jeronimus Cornelisz, apothicaire ruiné, membre de la secte des Anabaptistes. Profitant de son emprise absolue sur certains matelots et le subrécargue, Cornelisz se mue en despote fou, et, se prétendant mandaté par Dieu, inflige à ses compagnons toutes les humiliations, toutes les tortures physiques et morales imaginables. Quand les secours arriveront, ils ne trouveront, outre les complices du tyran, qu'une poignée de survivants. Tous les autres auront été assassinés, en commençant par les enfants, les femmes, les blessés, les malades, au nom du droit du plus fort.

Voilà ce qui a retenu, dans l'affaire de *L'archipel des hérétiques*, l'attention de Mike Dash. Comment trois cents personnes, représentatives de la société hollandaise du XVII^e siècle, attachées à des codes de conduite très stricts, ont-elles pu tomber sous la coupe d'un psychopathe, et, pour survivre, consentir au pire ? Question d'une tragique modernité, rendue plus dérangement encore par une étude fouillée, quoique agréablement écrite, du contexte et des parcours des principaux personnages de cette catastrophe.

Cupidité et cruauté

Si des gens policés peuvent, en des circonstances exceptionnelles, se conduire comme des monstres, il arrive aussi que, sous les apparences de l'éducation et de la moralité, se dissimulent des crapules de toutes espèces mues par les motivations les plus variées. Fort de cette certitude, David Donachie propose depuis quelques années l'une des ces sagas maritimes chères aux Britanniques dont les protagonistes et les seconds rôles suivent une

ligne de conduite assez éloignée des usages chevaleresques et font montre d'un pragmatisme rarement moral.

Obligé, à la suite d'une histoire de cocuage, de quitter l'Angleterre, le peintre James Ludlow a embarqué avec son frère aîné, Harry, corsaire toujours pressé de tremper dans des affaires supposées lucratives mais jamais de bon aloi. Dans le troisième volume, *Haut et court*, désormais sans navire, les Ludlow ont hâte de repasser la Manche avant l'arrivée imminente des troupes révolutionnaires françaises ; nous sommes en 1794. Malheureusement, le seul navire disponible se révèle un contrebandier qui, pourchassé par des concurrents sans scrupules, largue ses passagers en pleine mer. Histoire qui semble banale aux autorités du Kent, lesquelles, de toute évidence, sont impliquées dans les trafics locaux. L'insistance de Harry a obtenu justice ne tardera pas à lui attirer nombre de graves ennuis. Ce qui ne lui servira point de leçon puisque on le retrouvera, dans un quatrième tome, *Un parfum de trahison*, trempant dans les intrigues qui agitent La Nouvelle Orléans, devenue l'objet des convoitises conjointes des Américains, Anglais, Espagnols et Français. Et la beauté des dames du coin n'est, pas plus qu'en Grande-Bretagne, la garantie de l'innocence de leurs intentions.

Donachie bouscule sans scrupule les usages du genre, faisant de la cupidité, de la cruauté, du désir et de l'égoïsme, les moteurs de ses romans. Sans doute navigue-t-il ainsi au plus près de la réalité, mais ses livres y perdent une part de cette candeur et de ces rêves que véhiculaient jadis les écrivains maritimes.

Galerie de portraits

Richard Bolitho, le héros de la série d'Alexander Kent, n'est certes point ignorant des vilaines mœurs de ses contemporains, mais, pour ce personnage préromantique et tourmenté, cela ne saurait autoriser à les imiter. Ainsi, à l'approche de la cinquantaine, et pour sa dix-huitième aventure, intitulée *Un seul vainqueur*, l'amiral, quoique désillusionné en bien des domaines, n'en reste-t-il pas moins fidèle à quelques grands principes aristocratiques, il est vrai de plus en plus battus en brèche, en cette année 1806, par les mœurs des temps nouveaux. En haut lieu, Sir Richard dérange, et pas seulement parce que, après l'échec de son mariage, il avoue une liaison, mais plutôt parce qu'il n'a pas la souplesse souhaitable pour naviguer dans les eaux troubles de la politique.

Menacé de perdre la vue des suites d'une vieille blessure, Bolitho souffre davantage des reniements de ses amis, ou de leur disparition, que de ses propres malheurs. Du Cap à Copenhague, il constatera une fois encore que, dans cette guerre, les pauvres marins ne sont là que pour mourir sans se plaindre.

par
Anne BERNET

À la démarche étonnante de Kent, qui, en suivant un personnage imaginaire particulièrement attachant du grade de midship à celui d'amiral, raconte avec un brio rare l'histoire de la Royal Navy de 1770 à 1815, s'ajoute l'une des plus remarquables galeries de portraits littéraires possible. Mais, à moins que vous persistiez depuis dix-huit ans à ne pas suivre mes conseils et à ne pas découvrir Bolitho, vous le savez déjà.

Belles figures romanesques

Peut-être faut-il attribuer justement à cette noblesse des sentiments le relatif insuccès de Kent, éclipsé par d'autres auteurs anglosaxons, dont Patrick O'Brian, et ses *Aventures de Jack Aubrey*, déjà portées à l'écran par Hollywood. Non pas qu'Aubrey "la chance" et son ami, le docteur Maturin, scientifique et agent secret, ne soient point de belles figures romanesques, mais parce que il manque une dimension tragique à leurs caractères. Il ne faudrait pas, cependant, boudier le plaisir que procurent des récits enlevés, bien bâtis, bien informés, et non dénués d'humour. Leur réédition en volumes Omnibus regroupant quatre titres devrait donc réjouir leurs inconditonnels.

Dans le tome III, qui regroupe *Le port de la trahison*, *De l'autre côté du monde*, *Le revers de la médaille* et *La lettre de marque*, Aubrey, victime d'une candeur qui confine chez lui à la sottise, est honteusement chassé de la marine, et connaîtrait un sort lamentable si Maturin ne parvenait à racheter leur navire et l'armer pour la course. Brève disgrâce car sa bonne fortune ne saurait le lâcher. Réintégré, rétabli dans son grade, Jack pourra

donc, dans *Le rendez-vous malais*, *Les tribulations de la Muscade*, *L'exilée*, *Une mer couleur de vin*, se remettre à bourlinguer, pour le tome IV, sur tous les océans du globe, confronté aux ennemis de l'Angleterre, nombreux en ce début du XIX^e siècle.

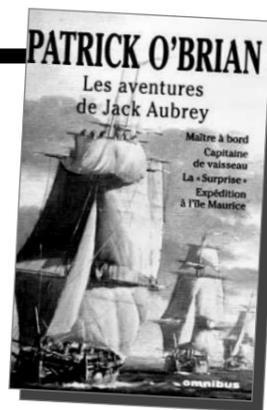
Lyrisme bonapartiste

Il y a cent ans, le capitaine Danrit, qui fut l'un de nos plus prolifiques romanciers d'aventure avant de trouver une fin glorieuse à Verdun, ne portait pas sur les Anglais un regard si bienveillant. C'était après Fachoda et, tel M. Fenouillard, il n'oubliait pas que ce pays avait « brûlé Jeanne d'Arc sur le rocher de Sainte-Hélène »... De sérieuses recherches lui avait fait découvrir l'existence d'un complot parmi bien d'autres destiné à en faire évader Napoléon ; l'originalité de l'affaire tenait au moyen imaginé : le sous-marin, arme du futur que l'empereur, contacté par Fulton, avait dédaigneusement repoussée en son temps.

De cette anecdote contestée, Danrit fit *Évasion d'empereur*, aujourd'hui réédité, d'une scrupuleuse exactitude historique, et d'un lyrisme patriotique et bonapartiste inégalé. L'on peut, certes, ne pas aimer le Corse. Cela n'ôte rien à la grandeur des dévouements qu'il fut capable de susciter et que Danrit exaltait avec un beau talent et beaucoup de cœur.

Examens de conscience

Combe, une île privée au large de la Cornouailles, refuge secret de quelques privilégiés de la politique, des arts et des lettres autorisés par la fondation qui la gère à s'y retirer pour un temps. C'est là qu'un ma-



tin d'automne, le cadavre du célebrissime romancier Nathan Oliver, dernier natif du lieu et résident épisodique, est retrouvé pendu au sommet du phare. Suicide ou crime ? La première hypothèse arrangerait le gouvernement, qui s'apprêtait à organiser à Combe un sommet international clandestin. Pour en avoir le cœur net, l'on dépêche sur place le commissaire Dalgliesh et son équipe, qui concluront à un assassinat. Ce qui serait déjà assez ennuyeux comme cela si le meurtrier ne se remettait à tuer, et si le SRAS ne frappait soudain les résidents, les contraignant à une pénible quarantaine.

P.D. James avait déjà joué des ressorts romanesques de l'insularité, des huis clos qu'elle procure, mais, avec *Le phare*, au-delà d'une intrigue classique, elle revisite habilement le thème, et oblige ses personnages soudain pris au piège de leur isolement, à d'étonnants examens de conscience.

* Mike Dash : *L'archipel des hérétiques*. Éd. J.-Cl. Lattès. 475 p., 20,90 euros (137,10 F).

* David Donachie : *Haut et court* ; *Un parfum de trahison*. Éd. Phébus ; 440 et 460 p., 22 euros (144,31 F) et 22,50 euros (147,59 F).

* Alexander Kent : *Un seul vainqueur*. Éd. Phébus ; 418 p., 22 euros (144,31 F).

* Patrick O'Brian : *Les aventures de Jack Aubrey* ; tomes 3 et 4. Omnibus. 1000 p. le volume ; 23, 80 euros (156,12 F) et 24 euros (157,43 F).

* Capitaine Danrit : *Évasion d'empereur*. Les Belles Lettres. 222 p., 19 euros (124,63 F).

* P.D. James : *Le phare*. Éd. Fayard ; 425 p., 22 euros (144,31 F).

LUS AUSSI

● Jacques Le Divellec : *MOULES ET C^o*

Si vous êtes las des éternelles moules marinières, pourquoi ne pas essayer ces recettes inattendues d'un des chefs les plus réputés pour sa façon d'accommoder les produits de la mer ? Gratinés, en parmentier, brochettes, papillotes, mouclade, farcies, en soufflé, pizza, tapenade, tartine, velouté, croustillants, les moules peuvent encore surprendre, tout comme les coquilles Saint-Jacques, coques, praires et palourdes au fil de ces plats d'exception, pour la plupart accessibles à tous.

* Éd. Solar ; 65 p., 7,50 euros (49,20 F).

● Dominique Mansion : *L'HERBIER DU BORD DE MER*

Les côtes de France recèlent, à l'instar des autres milieux naturels, des merveilles botaniques insoupçonnées et souvent fragiles. À côté du précieusement et rarissime lis des sables au parfum étêtant dont la protection est absolue, quatre-vingt autres espèces végétales croissent entre l'estran et les limites de l'habitat humain, sur les dunes, dans les prés salés et les marais. Merveilleusement illustré de planches botaniques, cet ouvrage propose aux débutants à reconnaître les plantes, et à les protéger en ne cueillant que peu et à bon

escient. Les conseils pratiques, le format, les pages absorbantes pour le fichage des échantillons, font de cet ouvrage le compagnon des promenades intelligentes en bord de mer

* Ouest-France. 125 p., 18 euros (118,07 F).

● Stéphane Bossis : *AGENDA DES PHARES 2007*

Pour prolonger le parfum des vacances et anticiper sur l'année à venir, voici, imprimé sur un papier de qualité, un agenda qui propose, chaque mois et chaque semaine, de découvrir l'un des phares les plus remarquables de nos côtes, ses caractéristiques, son histoire, accompagnés d'une illustration et de citations littéraires en rapport avec la mer. Une belle façon de jeter un rayon de lumière sur un avenir qui paraît parfois sombre.

* Ouest-France, 12 euros (78, 71 F).

● Jacques Gimard : *NOS VACANCES À LA MER*

À travers les livres de classe, les auteurs populaires, et les illustrations anciennes, une évocation nostalgique des bains de mer en France, de 1880 à 1950, du départ en vacances aux premiers jours de l'automne. Une vision naïve et tendre des loisirs balnéaires d'autrefois.

* Le Pré aux clercs ; 110 p., 22 euros (114, 31 F).

"Nos vignes de Cana"

Bien des années plus tard, et par Jean-Baptiste MORVAN obstinés, adhérents depuis toujours à la secte après de tristes temps, des vieillards de Cana se remémoraient les noces et disaient aux enfants, avec un tremblement de tendresse dans la voix : « C'était le jour où le Seigneur était là ! » Quant à

La guerre a peut-être écrasé la demeure nuptiale où le Christ fit son premier miracle.

nous, gens du vingt et unième siècle commençant, le mois de juillet a fait de nous les spectateurs lointains des bombardements de Cana. Qui sait ? La guerre a peut-être écrasé cette demeure nuptiale où le maître du festin, tout éberlué, vit remplir les grandes cuves avec un vin meilleur que celui qu'au début des agapes on avait servi. Mais à la relecture de l'Évangile chaque année un lien mystérieux, mystique, nous rattache à l'épisode des noces, et il serait indigne de nous, aux alentours du Quinze Août, de ne point suivre le conseil du Maître qui nous enjoignit de nous réjouir encore pendant le temps où il demeurerait avec nous.

Quitte à nous prévaloir d'un audacieux paradoxe apparent, nous aimons à proclamer que les vignes de Cana sont partie intégrante de notre héritage ancien que nous revendiquons avec la logique naïve et simplette du bon Jeannot Lapin évoqué par La Fontaine. Nos aïeux possédaient sur le finage de Saint-Moré en Bourgogne des parcelles de vigne qui durent peu à peu disparaître sous les friches envahissantes vers les années Trente, au temps des abandons...

Il ne nous reste plus qu'à célébrer mélancoliquement le souvenir, avec parfois, sur le ton du défi, le vieux refrain des Camelots : « **Nous aurons cet été / Du vin aux vignes / Avec la royauté...** »

Les forêts décimées

Les magazines dispensant inlassablement des paysages exotiques, pendant que de pédantes expositions nous offrent les visages grimaçants d'idoles proposées comme des témoins éternels de la Religion... Mais nous sommes des

des Têtes de Lard. Et l'on ne nous fera pas croire que le Liban et la Palestine doivent être en nos mémoires les égaux de quelque village malodorant d'un pays inconnu, de quelque Pétouchnok situé dans les terres classiques du Sida.

En notre année de cinquième, notre maître Abel Moreau (qui assumait aussi des rôles importants au Secours catholique et à la Société des Gens de Lettres), évoquant ses souvenirs militaires de Syrie, rappelait que les Turcs avaient naguère décimé les forêts de cèdres du Liban pour en faire des traverses de chemin de fer ! De même qu'en Poitou, d'honorables vignobles sont appelés "Les Fiefs Vendéens", nous affirmerons que la Terre-Sainte reste la Terre Sainte et que Cana et autres lieux illustres sont les fiefs de Dieu...

Le charme d'une soierie azurée

Fiefs seigneuriaux, viticoles, musicaux... Nous sommes toujours admiratifs et réjouis à la vue du tableau de Véronèse célébrant les Nocces de Cana. Mais nous imaginons aussitôt des résonances de cithares, de violons et tous instruments voués à la jouissance de l'âme. Notre patrie française est harmonieuse, comme ces mélodies, comme ces symphonies, mais elle a aussi les couleurs charmantes des manteaux, robes et draperies peints par Véronèse. Le mot de "France" nous semble parfois posséder le charme d'une soierie azurée.

Nous ne saurions nous montrer économes, que dis-je ? parcimonieux et grigous, quand il s'agit de chanter ces temps où le Seigneur est encore avec nous, et où il manifeste sa volonté d'embellir certains jours, certaines heures et saisons comme au temps où il versa aux gens de Cana un vin inoubliable. Nos heureux temps, comme nos saisons d'après malheurs, ont place dans la Bible, avec le psaume des Fleuves de Babylone et le Cantique des Cantiques...

Vieux vigneron de Cana, nous irons tailler nos pampres en chantant encore : « **Nous aurons cet été / Du vin aux vignes / Avec la royauté...** »

De la démocratie à l'esclavage

Dans le livre VIII de *La République*, Socrate dialogue avec les frères de Platon, Glaucon et Adimante, à qui il expose sa théorie de la dégradation des régimes politiques. Au régime parfait à ses yeux, l'aristocratie, succède d'abord la timarchie, constitution fondée sur l'honneur guerrier qui apparaît lorsque les aristocrates délaissent la sagesse. Puis oligarchie, démocratie et tyrannie s'enchaînent en vertu d'un mécanisme implacable.

Dans l'oligarchie, les aristocrates délaissent cette fois l'honneur au profit d'une quête de la richesse. Cette domination de l'or accroît les inégalités et les injustices, entraînant la révolte du peuple contre la noblesse et l'établissement de la démocratie. Dans cette dernière, le peuple s'enivre de liberté et refuse progressivement toute forme d'autorité. Il porte au pouvoir les flatteurs qui lui promettent n'importe quoi et refuse d'obéir à ceux qui lui prêchent l'effort et la recherche du Bien commun. Finalement, la ruine générale qui

résulte de la mauvaise gestion démocratique conduit le peuple à s'abandonner à un sauveur qu'il choisit parmi les pires démagogues. Celui-ci va alors accaparer tous les pouvoirs et toutes les richesses... La tyrannie est établie.

L'extrait que nous avons choisi décrit la décadence démocratique puis le passage de la démocratie à la tyrannie. Son actualité, sensible à chaque ligne, nous convainc de la permanence des lois de la physique sociale. Maurras, auteur de textes comme *L'Amitié de Platon* ou *De Demos à César*, saura se souvenir de la leçon platonicienne. Quant à l'histoire des derniers siècles, elle nous fournit avec les deux Bonaparte succédant l'un à la Révolution de 1789, l'autre à celle de 1848, ou avec Adolf Hitler succédant à la République de Weimar, un nombre suffisant d'exemples concrets de ce lien nécessaire entre démocratie et tyrannie.

Stéphane BLANCHONNET

■ « **Lorsqu'une cité démocratique, altérée de liberté, trouve dans ses chefs de mauvais échansons, elle s'enivre de ce vin pur au delà de toute décence ; alors, si ceux qui la gouvernent ne se montrent pas tout à fait dociles et ne lui font pas large mesure de liberté, elle les châtie, les accusant d'être des criminels et des oligarques.** – C'est assurément ce qu'elle fait, dit-il.

pris-je, et aussi d'autres petits abus tels que ceux-ci. Le maître craint ses disciples et les flatte, les disciples font peu de cas des maîtres et des pédagogues. En général les jeunes gens copient leurs aînés et luttent avec eux en paroles et en actions ; les vieillards, de leur côté, s'abaissent aux façons des jeunes gens et se montrent pleins d'enjouement et de bel esprit, imitant la jeunesse de peur de

marcher d'une allure libre et fière, y heurtent tous ceux qu'ils rencontrent en chemin, si ces derniers ne leur cèdent point le pas. Et il en est ainsi du reste : tout déborde de liberté.

– Tu me racontes mon propre songe, dit-il, car je ne vais presque jamais à la campagne que cela ne m'arrive.

– Or, vois-tu le résultat de tous ces abus accumulés ? Conçois-tu bien qu'ils rendent l'âme des citoyens tellement ombrageuse qu'à la moindre apparence de contrainte ceux-ci s'indignent et se révoltent ? Et ils en viennent à la fin, tu le sais, à ne plus s'inquiéter des lois écrites ou non écrites, afin de n'avoir absolument aucun maître.

– Je ne le sais que trop, répondit-il.

– Eh bien ! mon ami, repris-je, c'est ce gouvernement si beau et si juvénile qui donne naissance à la tyrannie, du moins à ce que je pense.

– Juvénile, en vérité ! dit-il ; mais qu'arrive-t-il ensuite ?

– Le même mal, répondis-je, qui, s'étant développé dans l'oligarchie, a causé sa ruine, se développe ici avec plus d'ampleur et de force, du fait de la licence générale, et réduit la démocratie à l'esclavage ; car il est certain que tout excès provoque ordinairement une vive réaction, dans les saisons, dans les plantes, dans nos corps, et dans les gouvernements bien plus qu'ailleurs.

– C'est naturel. – Ainsi, l'excès de liberté doit aboutir à un excès de servitude, et dans l'individu et dans l'État.

– Il le semble, dit-il. – Vraisemblablement, la tyrannie n'est donc issue d'aucun autre gouvernement que la démocratie, une liberté extrême étant suivie, je pense, d'une extrême et cruelle servitude. »



Platon (peinture de Raphaël)

– Et ceux qui obéissent aux magistrats, elle les bafoue et les traite d'hommes serviles et sans caractère ; par contre, elle loue et honore, dans le privé comme en public, les gouvernants qui ont l'air de gouvernés et les gouvernés qui prennent l'air de gouvernants. N'est-il pas inévitable que dans une pareille cité l'esprit de liberté s'étende à tout ?

– Comment non, en effet ? – Qu'il pénètre, mon cher, dans l'intérieur des familles, et qu'à la fin l'anarchie gagne jusqu'aux animaux ? – Qu'entendons-nous par là ? demanda-t-il.

– Que le père s'accoutume à traiter son fils comme son égal et à redouter ses enfants, que le fils s'égalise à son père et n'ait ni respect ni crainte pour ses parents, parce qu'il veut être libre, que le métèque devient l'égal du citoyen, le citoyen du métèque et l'étranger pareillement.

– Oui, il en est ainsi, dit-il. – Voilà ce qui se produit, re-

passer pour ennuyeux et despotiques.

– C'est tout à fait cela.

– Mais, mon ami, le terme extrême de l'abondance de liberté qu'offre un pareil État est atteint lorsque les personnes des deux sexes qu'on achète comme esclaves ne sont pas moins libres que ceux qui les ont achetées. Et nous allons presque oublier de dire jusqu'où vont l'égalité et la liberté dans les rapports mutuels des hommes et des femmes.

– Mais pourquoi ne dirions-nous pas, observa-t-il, selon l'expression d'Eschyle, "ce qui tantôt nous venait à la bouche" ?

– Fort bien, répondis-je, et c'est aussi ce que je fais. À quel point les animaux domestiqués par l'homme sont ici plus libres qu'ailleurs est chose qu'on ne saurait croire quand on ne l'a point vue. En vérité, selon le proverbe, les chiennes y sont bien telles que leurs maîtresses ; les chevaux et les ânes, accoutumés à

L'ACTION FRANÇAISE **TARIF DES ABONNEMENTS**
(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) 76 €	5. Abonnement de soutien (un an) 150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 45 €
3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €	7. Outre-mer (un an) 135 €
4. Abonnement de six mois 70 €	8. Étranger (un an) 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

..... Tél.

Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



Le château de Lignières

L'Université d'été de l'Action française s'est déroulée du 18 au 27 août à Lignières, dans le Berry.

Ce sont près de soixante-dix jeunes royalistes, âgés de 14 à 32 ans, qui ont participé au 54^e Camp Maxime Real del Sarthe, l'université d'été de l'Action française, au château de Lignières (Cher), où ils étaient accueillis, comme les années précédentes, par le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme. « Je n'avais pas vu tant de monde, ni une telle ambiance depuis 1993 » confie volontiers Axel, un ancien de la "Génération Maurras" venu

prendre la température du CMRDS.

Si Paris, Lyon et Nice fournissaient le gros des troupes, d'autres régions étaient représentées : le Maine, le Vivarais, le Forez, la Provence, la Champagne... Autre brassage : celui du champ d'activité des campeurs puisque se mêlaient élèves des grandes écoles, cheminots, lycéens, ingénieurs, étudiants en droit, histoire ou sciences...

Bilan et perspectives

Ce camp aura été l'occasion de tirer le bilan de l'année écoulée, mais aussi d'acquérir des méthodes de travail et d'arrêter des stratégies pour l'avenir. L'occasion également de se former

Champion, l'économiste Philippe Roch, Jean-Philippe Chauvin, Reynald Secher, historien de la Vendée, Didier Béoutis, prési-

dent du Cercle Tocqueville, l'écrivain Francis Bergeron...



Cercle d'études sur le jacobinisme au bord de l'eau

à la politique maurrassienne, via de nombreux cercles d'études par niveaux et des ateliers pratiques, et de côtoyer les cadres nationaux du CRAF présents à Lignières : Pierre Pujo, Stéphane Blanchonnet, Bertrand Lambert, Pierre Lafarge, Thibaud Pierre... Ils ont pu entendre des conférenciers de renom comme l'abbé Guillaume de Tanoüarn, Philippe

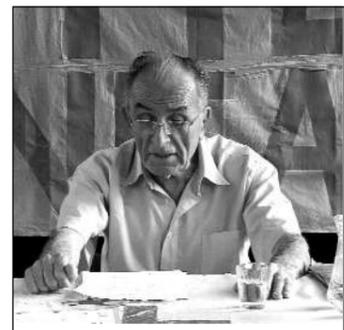
à la politique maurrassienne, via de nombreux cercles d'études par niveaux et des ateliers pratiques, et de côtoyer les cadres nationaux du CRAF présents à Lignières : Pierre Pujo, Stéphane Blanchonnet, Bertrand Lambert, Pierre Lafarge, Thibaud Pierre... Ils ont pu entendre des conférenciers de renom comme l'abbé Guillaume de Tanoüarn, Philippe

vendéen, La figure du roi dans l'Antiquité, Lyautey, L'escadrille Normandie-Niemen).

Le camp a également reçu la visite d'amis de longue date de l'Action française comme André Boscher, animateur de l'association Présence de La Vendée, Marc Van de Sande, Jean Gugliotta, conseiller du duc de Vendôme, ou Gérard Baudin, venus encourager les participants.

Sérieux dans le travail, enthousiasme et convivialité : les clefs du succès d'un bon CMRDS étaient au rendez-vous. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le déroulement de la journée porte-ouverte du samedi 26 août.

A.F.



Pierre Pujo : "L'Action française face à l'élection présidentielle"



Une assistance captivée par la conférence de Sarah Blanchonnet : "La figure du roi dans l'Antiquité"

LE MONDE ET LA VILLE

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

● À l'occasion du 60^e anniversaire de mariage de **Georges et Claudette GUILLARD** une messe d'action de grâce sera célébrée en l'église Saint-Patrice de Rouen le samedi 2 septembre 2006 par l'abbé Tancrede Guillard leur petit-fils. Ils seront entourés de leurs quatre enfants, de leurs dix-neuf petits-enfants et de leurs sept arrière-petits-enfants.

Nous prions nos amis fidèles M. et M^{me} Georges Guillard d'agréer nos chaleureuses félicitations avec nos vœux pour toute leur famille.

DÉCÈS Henri Lafitte

● Nous avons appris avec peine le décès à Bordeaux de notre vieil ami **Henri LAFITTE**, le 3 août dernier, à l'âge de soixante-douze ans. Au sortir de la guerre d'Algérie, qu'il avait faite comme infirmier au 152^e régiment d'infanterie motorisée, basé à Zeralda, il s'était établi à son compte pharmacien, non loin de la

Bourse du Travail. Sa pharmacie, la seule où s'élaboraient encore des préparations magistrales, était devenue l'un des repères de la section d'A.F. de Bordeaux, lieu d'échanges amicaux et de dépôt des numéros d'Aspects de la France.

Cet homme discret, à la voix fluette, continuait, en dépit d'un accident de santé qui l'avait diminué ces dernières années, de suivre avec intérêt les activités de l'Action française qu'il avait rejointe à l'âge de dix-sept ans et de recevoir son directeur à l'occasion de ses déplacements en Gironde.

Henri Lafitte avait été membre de la Chambre de Commerce de Bordeaux durant onze ans, administrateur de la Mutuelle Myriade, trésorier de la Chambre syndicale des Pharmaciens, administrateur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des Pharmaciens. Il était président de l'association Handicap Aptitude pour la réinsertion des handicapés par le travail.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en la cathédrale Saint-Lupère d'Eauze (Gers) ; la fédération Aquitaine de l'Action française était représentée.

Nous prions son épouse M^{me} Henri Lafitte, ses enfants M. et M^{me} Olivier Lafitte, ses petits-enfants Marine et Geoffrey, d'agréer nos sentiments de profonde sympathie.

● Nous avons appris avec tristesse, ce samedi 19 août, le décès de M^{me} **CHAMPION**, mère de nos amis Philippe et Gérard.

À toute sa famille, à Gérard, à Philippe, confrencier du Camp Maxime Real del Sarthe, et Christine, son épouse, confrencière aux étudiants parisiens, à tous ses petits-enfants dont certains fréquentent nos cercles, nous disons toutes nos amicales condoléances et notre fidélité partagée.

INFORMATIONS

● **RADIO-SILENCE** organise le mercredi 27 septembre 2006 à 19 h 30 un dîner-débat avec **Jean ALCADE**, président des associations de soutien aux coptes d'Égypte, sur le thème *Islam et christianisme*. Restaurant "Le Grenadier", gare d'Austerlitz, Paris 13^e. 25 euros (étudiants et chômeurs, 20 eu-

ros). Inscriptions à La Voix du Silence, 5 rue Dufrenoy 75016 Paris.

● **LUNDI 25 SEPTEMBRE 2006** à 17 h 45 à l'hôtel de ville d'Avignon, l'inauguration de l'exposition conçue par l'association Jeune Pied-Noir dans le cadre de la cinquième journée nationale d'hommage aux harkis : **LES HARKIS, SOLDATS DE LA FRANCE, SOLDATS DE L'ARMÉE D'AFRIQUE**. Elle sera suivie d'un vin d'honneur.

L'exposition durera jusqu'au 30 septembre 2006.

● Un **HOMMAGE AUX GARDES SUISSES pour cinq siècles d'Honneur et de Fidélité** aura lieu le **samedi 16 septembre 2006** à Thiberville (près de Lisieux)

À 10 h 30 : messe de Requiem célébrée par l'abbé R. de La Motte.

À partir de 14 heures : spectacle de la *Troupe des Cœurs de Chouans*, suivie de **2006 apprendre et ne pas oublier**, évocation de l'histoire des Gardes Suisses par **A.J. CZOUZ-TORNARE**, chargé de cours à l'université de Fribourg.

* Pour tout renseignement : 06 71 02 26 47 ou 06 80 42 46 71.

RETENEZ CES DEUX DATES :

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE 2006 :
Rassemblement de la Saint-Michel
à Jambles (Saône-et-Loire).

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2006, À 12 H 30 :
Banquet annuel des amis de l'Action française,
au Restaurant de la Mutualité à Paris.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE
PRÉSIDENT : **PIERRE PUJO**
VICE-PRÉSIDENT : **STÉPHANE BLANCHONNET**
CHARGÉS DE MISSION
FORMATION : **PIERRE LAFARGE**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS : **THIBAUD PIERRE**
ADMINISTRATION : **Mlle DE BENQUE D'AGUT**

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Quand le TPIY crache sur les tombes serbes

par
le docteur
Patrick BARRIOT

cette semaine, j'étais au mémorial de Potocari pour marquer le onzième anniversaire des atrocités de Srebrenica. J'y étais auprès de milliers de personnes en deuil, essentielle-ment des femmes... ». Les avocats de la défense ont aussitôt protesté que ce discours "émo-



Le général Mladic

tionnel" n'avait pas lieu d'être avant l'étude objective du dossier. Mais la stratégie de Carla Del Ponte est bien rodée : faute de preuves, elle joue sur l'émotion. Que dire de l'objectivité d'un procureur qui se recueille ostensiblement aux côtés des victimes musulmanes et ne rate aucune occasion d'outrager les victimes serbes ?

L'honneur du général Mladic

La notion d'« **entreprise criminelle conjointe** », construction juridique ad hoc du TPIY, permet d'accuser les dirigeants serbes de crimes qu'ils n'ont pas commis personnellement. Ainsi, dans l'acte d'accusation du général Mladic, Carla Del Ponte n'entend pas suggérer par le terme « **commettre** » que Ratko Mladic a perpétré physiquement les crimes qui lui sont imputés. Carla Del Ponte sous-entend par ce terme que le général serbe a participé à une « **entreprise criminelle conjointe** » et qu'à ce titre, il est personnellement responsable de toutes les exactions commises à l'encontre de ses ennemis.

D'une façon générale, toute autorité serbe fait automatiquement partie d'une « **entreprise criminelle conjointe** » et, à ce titre, elle est responsable de tous les crimes perpétrés dans sa zone d'influence. En revanche, une autorité musulmane n'est jamais responsable des crimes commis par des alliés ou des subalternes qui sont systématiquement qualifiés d'"éléments incontrôlés". La vision binaire du

TPIY peut être ainsi résumée : les Serbes planifient les crimes et dirigent les assassins ; les Musulmans, malgré une bonne volonté évidente, ne peuvent pas toujours empêcher les crimes perpétrés par des éléments incontrôlés !

Au mois de juillet 1995, le général Mladic a lancé un assaut contre une ville d'une grande importance stratégique, qu'il pensait bien protégée et surarmée. Dans Srebrenica "démilitarisée" était stationnée, nous l'avons dit, la 28^e Division musulmane. L'intention du général Mladic n'était nullement de s'en prendre à la population de Srebrenica mais de neutraliser les milices terroristes de Naser Oric retranchées dans la ville depuis plusieurs années. Son intention était de combattre corps à corps et pied à pied contre des hommes en armes. Le général Morillon et le colonel néerlandais Thomas Karremans ont confirmé que l'objectif du général Mladic était la sécurité de la région et non la prise de la ville ou une épuration ethnique.

En fait, il est tombé dans le piège d'Izetbegovic : la défense de Srebrenica était décapitée par la fuite de Naser Oric et la prise de la ville s'accompagna de tueries inévitables compte tenu des crimes épouvantables commis par les milices bosno-musulmanes et de la haine accumulée entre les deux communautés. Il est important de souligner à nouveau que les troupes du général Mladic ont tué des hommes en âge de porter les armes au cours d'une bataille régulière alors que les milices de Naser Oric ont tué des femmes, des enfants et des vieillards sans défense lors de leurs incursions dans les villages serbes alentours.

Le général Morillon a dit : « **Mladic s'attendait à une résistance qu'il n'a pas rencontrée. Il ne s'attendait pas, je pense, aux massacres, mais là, il avait complètement mésestimé les haines accumulées. Je ne crois pas que ce soit lui qui les ait ordonnés. [...] Je n'ai pas hésité à dire et à écrire que Mladic était tombé dans un piège à Srebrenica.** » Mais pour le TPIY, tout musulman tombé à Srebrenica est un civil sans défense assassiné par un Serbe qui recevait ses ordres du général Mladic dans le cadre d'une « **entreprise criminelle conjointe** ».

Concernant les hommes musulmans bosniaques tués à Srebrenica, il y a tout de même une énigme que le TPIY se garde bien d'élucider. Où était la 28^e Division du 2^e Corps de l'Armée de Bosnie-Herzégovine au moment de l'assaut des troupes serbes au mois de juillet 1995 ? Cette division qui avait ses quartiers dans Srebrenica comptait environ 15 000 soldats bien armés mais les hommes tués lors de la prise de la ville étaient, selon les autorités bosniaques et les médias,

exclusivement des civils sans défense. Les 15 000 soldats de cette division avaient-ils tous déguerpi sur les talons du "général" Naser Oric, abandonnant la population civile aux troupes du général Mladic dont ils ne pouvaient ignorer la soif de vengeance ? La mission de la 28^e Division bosniaque se résumait-elle aux massacres de villageois serbes sans défense, à l'exclusion de tout combat contre les forces du général Mladic ? En réalité, il semble bien que les victimes de l'assaut des troupes serbes appartenaient majoritairement aux escadrons de la mort de la 28^e Division du 2^e Corps de l'armée bosniaque.

Comportement partial

En 1995, dans notre ouvrage *On assassine un peuple – Les Serbes de Krajina*, nous avons publié un texte du général Mladic dont un passage dénonce le parti pris de la communauté internationale dans la guerre civile en ex-Yougoslavie : « **Dans le monde, et de même dans les territoires de l'ex-Yougoslavie, chacun a le droit à la défense et se voit même aidé en cela. C'est seulement aux Serbes que l'on refuse le droit à l'autodéfense, en faisant tout pour nous affaiblir. Les forces de paix, qui devraient être vouées au maintien de la paix, sont amenées en ces régions pour l'imposer par la force au détriment des Serbes. Alors qu'elles devraient être neutres, elles ont un comportement partial, protégeant, aidant, appuyant et encourageant nos ennemis, par des moyens non seulement politiques mais aussi militaires. C'est le plus grand des paradoxes que l'ONU se range derrière l'un des camps en guerre, dont les agissements et les actions militaires se déroulent ainsi sous les auspices du Conseil de sécurité de l'ONU. Tous se voient ouvrir des routes, assurer et protéger des communications sans obstacles avec leur population et avec le monde. Ce n'est qu'aux Serbes que l'on applique le blocus et l'embargo, empêchant même les communications au sein d'un même peuple. Ceci afin d'affaiblir la résistance et la capacité des combattants serbes.** »

La bienveillance inouïe du TPIY à l'égard des criminels de guerre musulmans tels que Naser Oric ou Ramush Haradinaj, alors que le général Mladic est condamné d'avance aux plus lourdes peines, ne fait que confirmer la règle du "deux poids-deux mesures" appliquée de façon indécente par ce tribunal. La partialité du TPIY montre bien à quel point ce tribunal est chargé par la "communauté internationale" de poursuivre la guerre par des moyens juridiques jusqu'à l'anéantissement de la nation serbe. Dans ces conditions, livrer le général Mladic au TPIY relèverait de la haute trahison au regard du peuple serbe.

Naser Oric a été condamné par le TPIY à deux ans de prison pour les massacres de villageois serbes perpétrés durant trois années, de 1992 à 1995, dans la région de Srebrenica. Autant dire qu'il a été acquitté. Les juges ont ordonné sa libération immédiate le 30 juin 2006. À son retour triomphal dans la capitale bosniaque le 1^{er} juillet, Naser Oric

Le Tribunal pénal international pratique deux poids deux mesures pour les Musulmans bosniaques et pour les Serbes.

a été présenté comme un héros romantique par *Dnevni Avaz*, le premier quotidien de Sarajevo, proche du principal parti musulman (SDA). Les terribles exactions des milices bosno-musulmanes de Naser Oric furent directement responsables du désir de vengeance qui a conduit aux événements tragiques du 11 juillet 1995. Faut-il rappeler que la terre qui entoure Srebrenica contient autant de dépouilles serbes orthodoxes que de dépouilles musulmanes ?

Acquitté "faute de preuves"

Naser Oric a donc été acquitté "faute de preuves" pour les massacres perpétrés par les milices bosno-musulmanes à l'encontre des villageois serbes de la région de Srebrenica. Le général Morillon, dont le témoignage ne peut être contesté, a dit que Naser Oric reconnaissait lui-même les massacres abominables auxquels il avait directement participé, en particulier le massacre de Kravica (municipalité de Bratunac) perpétré en janvier 1993 dans la nuit du Noël orthodoxe. Pendant trois ans, de 1992 à 1995, les escadrons de la mort de Naser Oric ont massacré des femmes, des enfants et des vieillards. Suivant leur tradition, ils exposaient les têtes coupées au bout de piques !

Le TPIY ne s'est donc pas donné la peine de réunir les preuves de ces atrocités. Concernant le recueil des preuves, il y aurait beaucoup à dire sur la partialité de ce tribunal qui met tout en œuvre pour faciliter les enquêtes sur les crimes imputés aux Serbes et pour faire obstruction aux enquêtes sur les crimes des Musulmans bosniaques ou albanais. Naser Oric a été reconnu seulement coupable « **de ne pas avoir empêché** » les meurtres et les traitements cruels à l'encontre de prisonniers de guerre serbes détenus à Srebrenica. Notons que cette formule récurrente s'applique exclusivement aux tueurs de Serbes. Habile tournure pour exonérer ces criminels de leur responsabilité !

Parmi les circonstances atténuantes reconnues par le TPIY à Naser Oric, on relève : « **Le chaos général et la fuite de toutes les autorités qui ont entraîné l'effondrement de la société à Sre-**

brenica » exonèrent Naser Oric de ses crimes. Or la fuite des autorités (entendez la fuite du "général" Naser Oric) et le chaos qui en a résulté faisaient partie d'un plan machiavélique du gouvernement de Sarajevo qui a volontairement sacrifié Srebrenica. Le président Izetbegovic voulait provoquer une intervention des pays occidentaux aux côtés des Musulmans bosniaques. Il lui fallait déclencher des frappes de l'OTAN contre les Serbes afin de lever le siège de la capitale, de reprendre les faubourgs serbes de Sarajevo et d'éliminer les dissidents de la poche de Bihac. Ce qui fut fait.

Naser Oric, en tant que responsable de la défense de Srebrenica, a donc abandonné ses hommes et livré la ville aux troupes serbes sur ordre du président Alija Izetbegovic. Il ne s'agit pas d'une circonstance atténuante mais plutôt d'une circonstance aggravante : le chaos et la fuite faisaient partie d'un véritable plan de guerre. Le général Philippe Morillon l'a déclaré à plusieurs reprises sans ambiguïté, aussi bien dans ses entretiens que dans ses ouvrages et devant la commission d'enquête parlementaire : Srebrenica a été sacrifiée par le gouvernement musulman bosniaque de Sarajevo, elle a été livrée sans défense aux forces serbes avides de vengeance sur ordre du président Alija Izetbegovic au nom des "intérêts supérieurs" de l'État islamiste.

Voici ce que dit le général Morillon à ce sujet : « **Je suis convaincu que la population de Srebrenica est tombée victime de la raison d'État, mais d'une raison d'État qui se situait à Sarajevo et à New York. [...] Je n'ai pas peur de dire que c'est Sarajevo qui, délibérément, a provoqué le drame. C'est la présidence, c'est Izetbegovic. Naser Oric obéissait à la présidence bosniaque à Sarajevo.** »

Le souvenir pénal

Chaque "commémoration du 11 juillet" à Srebrenica est accompagnée d'une large couverture médiatique et des incontournables déclarations de Carla Del Ponte « **en marge de la cérémonie** ». Le 11 juillet dernier, lors des traditionnelles cérémonies, Carla Del Ponte a menacé une fois de plus Belgrade de sanctions si le général Mladic n'était pas livré dans les meilleurs délais. Quelques jours après le retour triomphal de Naser Oric à Sarajevo, cette attitude équivalait à cracher sur les tombes serbes de la région de Srebrenica, en particulier sur les tombes de Kravica.

Quelques jours plus tard, le 14 juillet 2006, en ouvrant le procès de sept Serbes de Bosnie jugés pour leur participation à la prise de Srebrenica, Carla Del Ponte a déclaré : « **Au début de**